

Rapport annuel

2010-2011



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Couverture
Crédit photo: Mathieu Dupuis



publicité et design • 819 333-5999



Table des matières

Mot du président	4	Une région... curieuse, axée sur le savoir et ouverte sur le monde	28
Mot du directeur général	5	Les technologies de l'information et des communications.....	28
Pour répondre à notre mission	6	L'internationalisation.....	29
La composition du conseil d'administration		L'éducation et la formation.....	29
Le personnel de la Conférence régionale et les dossiers.....	8	Le développement de la main-d'œuvre.....	31
Les faits saillants 2010-2011 au regard du Plan stratégique de développement 2007-2011	9	L'innovation, la recherche et le développement.....	32
Une région... accueillante, animée par une diversité de cultures et de talents	10	Une région... saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel	33
L'appartenance et l'image du territoire.....	10	La protection et l'amélioration de l'environnement naturel.....	33
Les immigrantes et les immigrants, les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants.....	12	Une région... prospère, une économie basée sur la matière grise	34
Les arts et la culture.....	13	L'entrepreneuriat.....	34
L'information et les communications.....	15	Les alliances stratégiques.....	35
Une région... où deux peuples cohabitent dans le partage et le respect du territoire	16	Le tourisme.....	35
Les Autochtones: Mamawi Mikomowitan, travailler ensemble.....	16	Le réseau routier.....	36
Une région... solidaire et équitable, à l'écoute des besoins de ses citoyennes et citoyens	18	La desserte aérienne régionale.....	37
L'appauvrissement et l'exclusion sociale.....	18	Le transport ferroviaire.....	37
Les femmes.....	20	La circulation des véhicules hors route.....	37
La famille.....	20	La maximisation des retombées économiques..	38
La jeunesse.....	21	Les usages multiples du territoire.....	38
Les personnes âgées.....	23	Les ressources forestières.....	39
Les personnes handicapées.....	24	L'agroalimentaire.....	41
La santé et le développement des communautés.....	24	Les ressources minières.....	43
La ruralité.....	26	Les ressources hydriques souterraines.....	45
Le transport collectif.....	26	Les ressources fauniques.....	45
L'économie sociale.....	26	Une région... autonome, maîtresse de son destin et de son développement	46
Le loisir et le sport.....	27	La régionalisation des services gouvernementaux.....	46
		La passion du développement.....	47



Mot du président



Bonjour,

Je suis très heureux de vous présenter à nouveau le rapport annuel de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue. D'entrée de jeu, permettez-moi de souligner que nous avons accueilli cette année de nouvelles personnes au sein de notre conseil d'administration. Ainsi, M. Bernard Flébus occupe à nouveau le poste réservé à la municipalité de Ville-Marie. M. Jean

Turgeon a joint nos rangs pour Malartic. Du côté de la société civile, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir Mme Chantal Parent, qui œuvre dans le domaine financier en Abitibi-Ouest. Elle remplace ainsi Mme Anne-Marie Béland. Pour sa part, Mme Stéphanie Lamarche, qui représentait le Témiscamingue, a été remplacée par Mme Lorraine Barrette, une jeune retraitée du Mouvement Desjardins.

Je ne peux passer sous silence l'onde de choc qui nous a frappés à la suite du décès de M. Guy Lemire. Ce dernier avait occupé, au cours des dernières années, la fonction de directeur général du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, puis de la Conférence régionale. En hommage à ce qu'il était et à ce qu'il a su faire pour la région, nous avons décidé d'honorer sa mémoire étant donné le rôle dynamique qu'il a joué dans le développement régional. Ainsi, notre salle de conférences de Rouyn-Noranda portera donc désormais son nom.

En cours d'année, j'ai eu le privilège de rencontrer plusieurs partenaires régionaux et territoriaux dans le cadre de ce que nous appelons la Tournée du président. Ils ont pour but de rencontrer les principaux leaders d'opinion afin d'échanger sur les collaborations et partenariats à déployer dans différents dossiers. Cette tournée a toutefois dû être écourtée à cause du départ de notre directrice générale, Mme Martine Rioux.

Je dois également souligner que le Vérificateur général du Québec a procédé à un examen serré de la gestion de nos activités. Son but était notamment de connaître l'efficacité de la gestion que nous faisons des fonds destinés au développement régional qui nous sont confiés. Son rapport, fondé sur des vérifications faites auprès de cinq conférences régionales à travers la province, fait entre autres état de la nécessité de mieux cerner les priorités régionales auxquelles contribue le Fonds de développement régionale (FDR) afin d'accroître son influence sur le développement régional. Cinq recommandations y figurent et notre organisation y adhère complètement. Certaines d'entre elles sont par ailleurs déjà en vigueur alors que les autres vont l'être incessamment.

Enfin, je ne peux omettre de mentionner l'évolution de plusieurs dossiers d'importance que nous avons pris en charge cette année. L'organisation du forum sur le développement minier ayant abordé la thématique des mines à ciel ouvert a nécessité beaucoup d'efforts et il a aussi fait couler beaucoup d'encre. L'adoption du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) a également fait l'objet d'une attention soutenue, tout comme la tournée en développement social, le dossier du décrochage scolaire, les efforts de valorisation de la région et l'évolution des différents dossiers dédiés à la jeunesse, aux femmes ou aux personnes âgées. Les partenariats avec la région Nord-du-Québec ont aussi retenu notre attention, sans oublier des dossiers majeurs comme l'agriculture et l'agroalimentaire, la Marche verte au Témiscamingue, l'entrepreneuriat, la route 117 à Malartic, la culture ainsi que la recherche et le développement. Enfin, nous avons investi beaucoup d'énergie dans le dossier de la fermeture de l'usine de Tembec à Taschereau, un dossier qui a fait mal à la région.

Je vous invite donc à consulter attentivement le présent rapport annuel. Vous y trouverez une foule d'informations, ce qui vous permettra de constater l'ampleur des chantiers qui nous ont préoccupés sur une base quotidienne. Bonne lecture.

Le président,

Ulrick Chérubin

Mot du directeur général

Bonjour,

Toute une année, diront certains d'entre vous! Une année d'abord marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe. Ainsi, plusieurs collègues ont quitté l'organisation afin d'aller exercer leurs compétences ailleurs dans la région, par choix personnel ou par faute de budget. Je tiens donc à saluer la précieuse collaboration de ces personnes au cours de l'année 2010-2011: Martine Rioux, Pierre-Philippe Dupont, Stanislas Kételers, Julie Lemire, Diane Guillemette, Marcelle Labrecque, Véronique Pépin et Steve Audet. Ces vides ont toutefois été en partie comblés par l'arrivée de nouvelles têtes, dont je fais moi-même partie, tout comme Nadia Letendre et Patrick Charron, sans oublier le retour de Maude Guy et de Sarah Charbonneau d'un congé de maternité. Il importe également de souligner la conclusion d'une nouvelle convention de travail avec le personnel pour une période de trois ans.

Ces mouvements de personnel ont fait en sorte que l'équipe a dû réorganiser la répartition des dossiers et se serrer les coudes pour mener à bon port les grands chantiers de la région. Les réalisations mentionnées par le président de la Conférence régionale sont d'autant plus méritoires.

La présente année financière a également été marquée par d'importantes compressions budgétaires. En effet, notre Fonds de développement régional (FDR) a été amputé de près de 800 000 \$ par rapport à ce qui était initialement prévu. Rappelons que les calculs du gouvernement étaient basés sur les sommes engagées, mais non dépensées. Ceci nous a forcés à revoir notre mode de fonctionnement et notre façon de gérer nos liquidités. Nos engagements ont malgré tout été entièrement honorés, mais nous avons dû entamer des réflexions quant à la reconduction de certains dossiers. Il importe par ailleurs de préciser que malgré ce contexte, aucun impact n'a été induit dans le fonctionnement de la Conférence régionale.

La Conférence régionale a adopté cette année un code d'éthique applicable à l'ensemble des administratrices et administrateurs ainsi qu'aux nombreux bénévoles s'impliquant sur nos tables et comités de travail. Cela permet de préserver et de renforcer le lien de confiance envers notre organisme et d'assurer une transparence quant à nos façons de faire. Par ailleurs, un code d'éthique s'adressant au personnel est en préparation. Ajoutons qu'une politique de gestion financière et matérielle est également venue s'ajouter aux outils dont nous disposons pour mener à terme nos mandats. Certaines règles, responsabilités et procédures d'achat ou de location de biens et de services y sont précisées, ce qui clarifie nos façons de faire.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement Mme Martine Rioux qui a assumé avec brio pendant plusieurs années les responsabilités du poste qui m'est aujourd'hui confié. Son dynamisme a su se refléter sur l'équipe et sur les membres de nos tables et comités, et il perdure. Un merci bien sincère également aux autres membres de l'équipe qui ont su accomplir un travail immense dont je commence tout juste à saisir l'ampleur et la complexité.



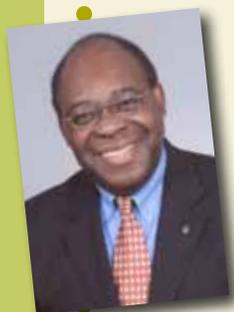
Luc Bélisle

Pour répondre à notre mission

La Conférence régionale voit à promouvoir et à stimuler le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, dans son sens large, grâce à différents outils. Elle veille également à l'épanouissement des personnes et des milieux de vie. C'est en tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec qu'elle anime et concerte la population et ses différents partenaires régionaux et territoriaux afin de cerner les visions communes, ou qu'elle entame des réflexions et des discussions sur de multiples thématiques. Elle transmet également aux ministères ses propres avis en matière de développement régional.

Tout en assurant la promotion et la défense des intérêts de l'Abitibi-Témiscamingue, l'organisme exerce un rôle de veille pouvant se traduire par des interventions politiques ou par des correspondances, des avis ou des mémoires. Par ailleurs, il négocie des ententes ayant pour but de régionaliser certaines actions gouvernementales, en plus de conclure diverses ententes de nature plus administrative. Il gère aussi les fonds lui étant confiés et qui sont remis sous forme de subventions aux promoteurs et promotrices de projets structurants.

La Conférence régionale relève d'un conseil d'administration regroupant normalement vingt personnes. Actuellement, ce conseil d'administration compte treize élus municipaux ainsi que six membres de la société civile. Un siège réservé aux communautés autochtones demeure toujours vacant. S'y ajoutent les trois députés provinciaux, qui n'ont pas de droit de vote. Plusieurs commissions, comités et tables autour desquels gravitent quelque 350 personnes complètent le tableau des bénévoles. La Conférence régionale collabore également avec différents partenaires à l'externe. Enfin, il faut spécifier que l'organisme regroupe une vingtaine d'employées et employés, répartis entre les bureaux de Rouyn-Noranda, d'Amos et de Val-d'Or.



La composition du conseil d'administration (avril 2011)

Poste	Nom	Représentation
Président*	Ulrick Chérubin	Maire, Amos
1 ^{er} vice-président*	Jean-Maurice Matte	Maire, Senneterre
2 ^e vice-président*	Mario Provencher	Maire, Rouyn-Noranda
Secrétaire*	Daniel Rancourt	Maire, Macamic, et préfet, MRC Abitibi-Ouest
Trésorier*	Arnaud Warolin	Préfet, MRC Témiscamingue
Administrateur*	Luc Dupuis	Citoyen, Rouyn-Noranda
Administratrice*	Mélissa Desrochers	Citoyenne, Vallée-de-l'Or
Administrateur	Marc Bibeau	Conseiller, Rouyn-Noranda
Administrateur	Philippe Barette	Maire, Témiscaming
Administrateur	Normand Houde	Maire, La Sarre
Administrateur	Jean Turgeon	Conseiller, Malartic
Administrateur	Carol Nolet	Maire, Belcourt
Administrateur	Jacques Riopel	Maire, St-Marc-de-Figuery, et préfet, MRC Abitibi
Administrateur	Fernand Trahan	Maire, Val-d'Or, et préfet, MRC de La Vallée-de-l'Or
Administrateur	Bernard Flébus	Maire, Ville-Marie
Administratrice	Chantal Parent	Citoyenne, Abitibi-Ouest
Administratrice	Johanne Jean	Citoyenne, Rouyn-Noranda
Administratrice	Linda Perron-Beauchemin	Citoyenne, MRC Abitibi
Administratrice	Lorraine Barrette	Citoyenne, MRC Témiscamingue
Poste anishnabe	Vacant	À pourvoir
Député **	Daniel Bernard	Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Député**	Pierre Corbeil	Abitibi-Est
Député**	François Gendron	Abitibi-Ouest

* Membres du bureau de direction.

** Observateurs avec droit de parole seulement.



Le personnel de la Conférence régionale et les dossiers

Martine Rioux et Luc Bélisle: Conférence administrative régionale, Table Québec-Régions, planification stratégique régionale, Table Emploi-Éducation, Conseil des partenaires du marché du travail, sans oublier les ressources humaines, matérielles et financières, la gestion de l'information et du développement ainsi que la gouvernance.

Simon Letendre: ressources humaines, matérielles et financières, gestion de l'information et du développement ainsi que gouvernance et fondation communautaire.

Serge Maheux: analyse des fonds gérés.

Lili Germain et Diane Guillemette: communications (responsable).

Monique Brunet: comptabilité (responsable).

Geneviève Blais, Sylvie Provencher, Jacinthe Rouillier, Nadia Letendre et Marcelle Labrecque: secrétariat et réception.

Simon Gaivin et Nancy Ménard: connaissance de la région, promotion et positionnement régional, culture et attraction de la main-d'œuvre.

Mariella Collini et Julie Thibeault: diffusion d'informations diverses se rapportant à la région grâce aux différentes productions de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Accompagnement dans l'élaboration de devis de recherche et présentations publiques.

Sarah Charbonneau: agriculture et agroalimentaire, économie, entrepreneuriat, innovation, Plan Nord, emploi et tourisme.

Mélanie Corriveau: développement social et économie sociale, logement et santé.

Guy Bourgeois: ComaxAT.

Valérie Lemay, Julie Lemire et Samuel Doré: jeunesse.

Véronique Pépin: éducation et réussite éducative.

Patrick Charron, Nathalie Dallaire, Jean-François Turcotte, Pierre-Philippe Dupont et Stanislas Kételeurs: ressources naturelles et environnement.

Maude Guy: Internet, technologies de l'information et des communications, ruralité et transport.

Steve Audet: planification stratégique de développement régional.



Les faits saillants 2010-2011
au regard du Plan stratégique
de développement 2007-2011



Une région...

accueillante, animée par une
diversité de cultures et de talents

*Développer une connaissance active dans
le milieu des atouts et potentiels de la région.*

*Promouvoir hors de la région les forces
et les avantages distinctifs de
l'Abitibi-Témiscamingue.*

L'appartenance et l'image du territoire



En 2008, Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) a lancé l'image et les outils reliés à la signature régionale Ma région d'être. L'outil le plus utilisé et publicisé est sans aucun doute le site www.maregiondetre.com. D'avril 2010 à avril 2011, plus de 80 000 pages ont été consultées par plus de 35 000 visiteurs uniques, dont 45 % étaient de nouveaux visiteurs. Le quart des visites était consacré à la section Emplois disponibles. Plusieurs publicités ont été réalisées afin de mieux faire connaître ce site, que ce soit dans l'Indice bohémien, dans les agendas, dans des revues spécialisées ou dans les hebdomadaires régionaux.

Les tournées « L'Abitibi-Témiscamingue débarque à... »

VAT et les agents de migration Place aux jeunes ont réalisé deux tournées « L'Abitibi-Témiscamingue débarque à... », une à l'automne 2010 à Montréal, Québec, Sherbrooke et Gatineau, et l'autre à l'hiver 2011 à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Près de 3 000 personnes ont été rejointes, dont 500 dans des salons de l'emploi. Pendant ces tournées, l'équipe a rencontré 1 100 personnes lors de la tenue de kiosques, 350 étudiantes et étudiants dans des tournées de classes et plus de 1 000 personnes originaires de la région au cours de rassemblements. Pour les deux séjours exploratoires sous la responsabilité de Place aux jeunes, la région a accueilli 135 personnes, dont 37 % avaient été rencontrées pendant ces tournées. Ce partenariat entre VAT et les agents Place aux jeunes donne des résultats spectaculaires permettant de réaliser des projets innovateurs qui font beaucoup d'envieux dans les autres régions de la province.

La connaissance régionale

L'équipe de VAT a parcouru l'Abitibi-Témiscamingue pour participer à des événements jeunesse, à des salons de l'emploi et autres activités, et ce, dans l'objectif de mieux faire connaître la région, ses emplois et les offres de formation. En 2010-2011, plus de 800 personnes ont été rencontrées dans le cadre de 15 événements.

De plus, VAT a collaboré au projet de bande dessinée *Nouvelles exploratoires par la bande témiscabitibienne* où un collectif d'artistes a écrit et illustré des récits sur la région. Ils ont été publiés à l'automne 2010. Il s'agit là d'un autre outil innovateur qui permettra à un public différent d'en apprendre un peu plus sur l'Abitibi-Témiscamingue. Aussi, le projet de réédition de la carte de l'Abitibi-Témiscamingue que l'on trouvait dans les classes du primaire et du secondaire est en branle. La carte sera livrée sous peu.



Le plan stratégique

Du 25 mai au 3 juin 2010, VAT a réalisé une tournée de consultation sur les cinq territoires dans le cadre de sa planification stratégique triennale. Près de 110 personnes ont réfléchi aux enjeux, forces et faiblesses, ainsi qu'aux opportunités présentes et à venir concernant l'appartenance et le sentiment d'appartenance à la région, la promotion et le pouvoir d'attraction de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants. Après quatre ans d'existence, VAT souhaitait connaître les attentes du milieu et valider son travail, mais également constater l'évolution de la région sur ces grands dossiers. L'élaboration de ce plan d'action a mené à la négociation et à la signature d'une nouvelle entente.



Le recensement 2011

La Conférence régionale a appuyé la position des présidentes et présidents des conférences régionales des élus du Québec dans leur demande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d'abandonner le caractère obligatoire de remplir le formulaire détaillé du recensement 2011 de Statistique Canada. La Conférence régionale a aussi adressé une correspondance en ce sens au ministre de l'Industrie du Canada, M. Tony Clement. Elle y indiquait notamment sa consternation quant à la décision d'abolir ce questionnaire et de le voir remplacé par une enquête volontaire étant donné les impacts importants pour les organismes locaux et régionaux, publics et parapublics de l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la fiabilité, de la représentativité et de la comparabilité des données. Pour la Conférence régionale, il est important de connaître l'évolution des tendances régionales afin de cibler les priorités et les enjeux du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. L'élaboration, le suivi et l'évaluation de plusieurs programmes et interventions entrent également en jeu.

La naissance de l'Abitibi

Dans le cadre du centenaire de la ville d'Amos, la société d'histoire locale a voulu créer et présenter une pièce de théâtre soulignant les débuts de l'Abitibi et l'établissement de la première famille non autochtone sur les rives de l'Harricana. Le spectacle musical, présenté à l'automne 2010, a été en partie financé par la Conférence régionale. Son objectif était de faire connaître l'histoire des débuts de l'Abitibi moderne et d'éveiller la fierté abitibienne et régionale ainsi que le sentiment d'appartenance.



Les immigrantes et les immigrants, les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants

*Viser à attirer davantage d'immigrantes
et d'immigrants ainsi que de nouvelles
arrivantes et nouveaux arrivants.*

Favoriser un meilleur enracinement.



L'accueil des nouveaux arrivants en Abitibi-Témiscamingue

En 2009, VAT tenait un colloque sur l'accueil des nouveaux arrivants et auquel plus de 175 personnes ont participé. À la suite de ce colloque, différentes personnes ont émis le souhait d'échanger et de se mobiliser autour de l'accueil et de l'intégration des citoyens et citoyennes. L'idée de réaliser une semaine des nouveaux arrivants en Abitibi-Témiscamingue en a découlé. Celle-ci a été tenue en septembre 2010. Les objectifs étaient de démontrer qu'il est primordial de bien accueillir les nouveaux arrivants chez nous et de souligner le travail des groupes d'accueil partout dans la région. Le projet a été réalisé par VAT et les différentes structures d'accueil. En tout, 520 personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités tenues dans les territoires. Finalement, des capsules vidéo ont été réalisées. Elles sont disponibles sur le site web suivant: www.maregiondetre.com.



Les personnes immigrantes

En février, VAT, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a représenté l'Abitibi-Témiscamingue lors d'une activité de promotion qui se tenait à la Grande Bibliothèque nationale à Montréal. Une vingtaine de personnes immigrantes étaient présentes afin d'en connaître un peu plus sur la région, sa qualité de vie et ses opportunités d'emploi.

La Table régionale en immigration

À la suite de la signature d'une nouvelle entente touchant l'immigration, la Conférence régionale a mis en place une table de concertation. On y retrouve plusieurs partenaires représentant les services d'accueil dans chaque territoire, les employeurs, l'Agence de la santé et des services sociaux, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT, la Conférence régionale, VAT et de nombreux ministères (Immigration et Communautés culturelles; Développement économique, Innovation et Exportation; Emploi-Québec, Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire; Éducation, Loisir et Sport), ainsi que des personnes immigrantes et des organismes leur offrant des services. Sous la présidence de M. Philippe Maschinot, la Table doit alimenter le plan d'action concerté, évaluer l'offre de services pour les personnes ayant immigré et définir les besoins de soutien à l'accueil.

Par ailleurs, la Conférence régionale a soutenu financièrement La Mosaïque sur une période de trois ans pour la réalisation de mandats liés au plan d'action de l'entente spécifique portant sur l'immigration en Abitibi-Témiscamingue. Aussi, VAT a reçu des mandats pour l'attraction de la main-d'œuvre immigrante et pour son établissement durable dans la région (ex.: activité de promotion de la région à la Grande Bibliothèque, organisation d'un séjour exploratoire pour les organismes de régionalisation de Montréal, etc.).

Les arts et la culture

Valoriser et renforcer la vitalité artistique et culturelle.

Soutenir les artistes professionnels.

Favoriser la sensibilisation et l'éducation à l'art, particulièrement chez les jeunes, et encourager la pratique culturelle de loisirs.

Valoriser et préserver l'histoire et le patrimoine régional.

Dans un contexte d'ouverture sur le monde, reconnaître et accompagner les bibliothèques comme étant des catalyseurs locaux et régionaux dans le domaine de la culture et de l'information.



Le Fonds des arts et des lettres

Les résultats de l'inscription 2010-2011 du Fonds pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue ont été rendus publics au printemps 2011. Ce fonds permet aux artistes de demeurer dans la région et aux organismes de continuer à y évoluer afin que les réalités locales, territoriales et régionales puissent continuer à alimenter l'imaginaire collectif et à faire parler de l'Abitibi-Témiscamingue à l'extérieur. Il importe de souligner la qualité et la diversité des projets artistiques qui sont ainsi soutenus, lesquels témoignent de la vitalité de la création dans la région et de l'intérêt des artistes et des organismes pour la faire rayonner. Six organismes, six artistes et un collectif de deux artistes se sont partagé les sommes disponibles. Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres provenant majoritairement de l'Abitibi-Témiscamingue, lesquels ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle.

Fonds des arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue

Discipline	Projets	Boursiers	Investissements
Artistes et écrivains			
Arts multidisciplinaires	2	3	31 000 \$
Arts visuels	4	4	58 000 \$
Métiers d'art	1	1	11 000 \$
Organismes artistiques			
Arts médiatiques	1		32 834 \$
Arts visuels	2		83 000 \$
Littérature	1		45 000 \$
Musique	1		40 000 \$
Théâtre	1		40 000 \$
Total	13	8	340 834 \$

Une doyenne qui vieillit bien

M. Ulrick Chérubin, président de la Conférence régionale, et M. Stéphan La Roche, directeur du secteur de la musique, de la danse et de l'action territoriale au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ont annoncé en décembre dernier le renouvellement d'une entente permettant l'attribution d'un fonds de 547 500 \$ visant à améliorer les conditions de pratique artistique en Abitibi-Témiscamingue pour la période de 2010 à 2013. Cette entente favorise les artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle en est à sa quatrième édition, ce qui en illustre l'utilité et la pertinence.



Pour séduire Montréal

Le milieu culturel de l'Abitibi-Témiscamingue a compté sur son pouvoir de séduction pour gagner le cœur de la population montréalaise au cours de l'automne dernier. Ainsi, des activités pour certains artistes de la région ont été organisées en octobre et novembre 2010 à travers la métropole dans le cadre de la programmation du projet AT@MTL. Ce rendez-vous culturel était important pour le milieu régional des arts et de la scène, et pour la région elle-même. L'Abitibi-Témiscamingue a donc pu mieux se faire connaître par différentes œuvres la caractérisant. Plusieurs partenaires se sont mobilisés autour de ce projet, dont le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Argile communication et la Conférence régionale.



L'information et les communications

Favoriser une meilleure couverture médiatique et une meilleure connaissance des actualités de la région, du Nord-du-Québec et du Nord-Est ontarien.

Doter la région d'un plan d'action citoyenne.

Favoriser les débats sur les enjeux locaux et régionaux.

Définir l'apport des médias de proximité dans le développement local et régional.

Assurer une meilleure connaissance des données socioéconomiques et des enjeux de la région.

Le projet Grande Ourse

Les promoteurs du projet grandeourse.info ont profité de l'appui de la Conférence régionale dans le cadre du dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds des médias du Canada – volet expérimental. Les promoteurs souhaitaient mettre sur pied une plateforme Web présentant une couverture journalistique de l'actualité régionale et donnant la parole aux citoyens et citoyennes.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Au cours de l'année 2010-2011, l'Observatoire a fonctionné en duo, Lili Germain ayant rejoint les rangs de la Conférence régionale à titre d'agente de communication. L'équipe a poursuivi la production du Bulletin mensuel, du Tableau de bord, de l'Atlas et des Portraits de la région. Elle a également poursuivi ses collaborations à divers comités et a continué de répondre aux demandes d'informations. Une veille informationnelle permettant de mettre la main sur les statistiques les plus à jour entourant une foule de sujets a aussi été assurée.

La dernière année a été marquée par l'élaboration, la conception et la mise en ligne d'un nouveau site Internet. Il a été conçu par l'équipe, et sa réalisation technique a été confiée à Kiwi Création. Parmi ses atouts, notons l'organisation de l'information par thématique, l'accès aux documents du centre de documentation de même qu'à des centaines de tableaux statistiques. Le site contient également une fonction de recherche par MRC, permettant de cibler par un seul clic tous les tableaux disponibles à cette échelle géographique. Le site www.observat.qc.ca reçoit annuellement 16 000 visites.

Du côté de l'Atlas, il importe de signaler l'actualisation des données statistiques qui sous-tendent des cartes de même que l'ajout d'une section ouvrant la porte aux collaborations spécifiques dont la première a été la cartographie des entreprises d'économie sociale. Une galerie des cartes est également venue enrichir l'Atlas. Elle en propose une quinzaine traitant de multiples aspects de la région (géologie, faune, démographie, MRC, etc.).

Au cours de l'année 2010-2011, cinq Portraits de la région ont été publiés. Il s'agit de ceux portant sur les ressources forestières, l'entrepreneuriat, les femmes, les personnes âgées ainsi que les personnes avec incapacités et handicaps. Quant à la brochure «L'Abitibi-Témiscamingue à grands traits», parue en février 2010, elle est retournée sous les presses afin de répondre à la demande.

L'Observatoire s'associe ponctuellement à certains comités afin de participer à l'élaboration de sondages ou d'études particulières. Voici ceux au sein desquels l'organisation s'est impliquée: le comité de pilotage du Tableau de bord des communautés, le comité technique de l'étude sur le transport inter-MRC, le comité de validation de l'étude sur la conciliation famille-travail-études, le comité d'orientation sur la réussite éducative, le comité *aviséur* de Valorisation Abitibi-Témiscamingue ainsi que le comité de pilotage de l'étude portant sur les besoins de formation menée par le CAFA.

Quelque 420 demandes d'information personnalisées ont été adressées à l'Observatoire au cours de l'année, provenant d'un public diversifié. En premier lieu, le personnel de la Conférence régionale a adressé 86 demandes, représentant 21 % du lot reçu. Les médias ont fait appel à l'Observatoire à 77 reprises (18 %), les organismes régionaux à 67 reprises (16 %) et les organismes locaux à 58 reprises (14 %).

Une région...

où deux peuples cohabitent dans le partage et le respect du territoire

Les Autochtones: Mamawi Mikomowitan, travailler ensemble

Appuyer le projet Wanaki concernant la construction d'un village pour la communauté de Kitcisakik.

Développer la recherche et la connaissance sur le milieu algonquin.

Créer des occasions pour construire des projets communs entre les Autochtones et les différentes instances allochtones de la communauté régionale.

Soutenir l'accroissement de la diplomation, de la scolarisation et de la qualification des Algonquins afin d'augmenter leur niveau d'autonomie.

Favoriser le développement d'une stratégie d'intégration à l'emploi, particulièrement pour les jeunes, de manière à accroître le nombre d'emplois disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des communautés.

La gestion et la mise en valeur faunique autochtone

Afin de se réapproprier la gestion de son territoire et dans le respect de ses valeurs, la communauté de Kitcisakik a voulu participer à la gestion des populations animales de son territoire. La communauté désirait mettre en place un processus de contrôle des prélèvements fauniques autochtones pour l'original, le doré et l'esturgeon. Elle désirait aussi développer une offre touristique d'activités de prélèvements ou d'observation faunique et participer plus activement à la conservation des espèces en péril sur son territoire.

Une entente de gestion et de mise en valeur de la faune, couvrant une période de cinq ans, a donc été signée. Le projet constituant une opportunité de faire progresser les réflexions pour le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), la Conférence régionale a décidé de soutenir financièrement le projet à même le budget de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT).

La Déclaration d'intention en faveur des communautés autochtones

Une déclaration d'intention à l'égard des Premières Nations anishinabek de l'Abitibi-Témiscamingue a été insérée à l'intérieur du PRDIRT. La Conférence régionale a jugé bon d'adopter une telle déclaration étant donné qu'elle atteint tout à fait les objectifs de mise en œuvre d'une approche de gestion intégrée et régionalisée du développement à partir des ressources naturelles et du territoire.



L'entente de partenariat et l'entente spécifique se poursuivent

L'entente spécifique allouant des fonds à la Conférence régionale afin d'œuvrer au rapprochement entre les communautés algonquines et les divers milieux de la région venait à échéance au 31 mars 2011. De celle-ci découlait une entente administrative conclue entre la Conférence régionale et la Société de développement du Témiscamingue. Elle favorisait l'embauche d'un agent de liaison algonquin pour l'ensemble de la région. Reliée à la première, cette entente administrative venait aussi à échéance à la même date. Les membres du conseil d'administration ont donc convenu de poursuivre les efforts de rapprochement entre les Autochtones et les allochtones. La manière d'œuvrer à ce rapprochement devant être discutée, les ententes n'ont pas encore été renouvelées.



Une région...

solidaire et équitable, à l'écoute
des besoins de ses citoyennes et citoyens

*Agir sur les facteurs d'appauvrissement
et d'exclusion sociale.*

*Travailler à réduire les préjugés à
propos des personnes vivant en contexte
d'appauvrissement et d'exclusion sociale.*

L'appauvrissement et l'exclusion sociale

Le gala Arc-en-ciel

La Conférence régionale et le Forum jeunesse ont reçu le prix Partenaire par excellence du Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL) à l'automne 2010. Cette distinction souligne leur apport exceptionnel au projet Reflet d'alliances. Leur engagement dans la lutte à l'homophobie positionne ainsi la région comme chef de file au plan national. Le président de la Conférence régionale a reçu le prix avec fierté au nom de l'organisme.



Le logement social

La Conférence régionale a répondu positivement à une demande du Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (REPAT) pour l'embauche d'une ressource régionale dédiée à la promotion du logement social. Le projet a permis de maintenir en poste une personne travaillant déjà au REPAT. Ce projet poursuivait plusieurs objectifs, dont l'accompagnement, pour des projets de logement social, ainsi que des formations et des ateliers visant à augmenter le parc de logements sociaux dans la région. Il comportait également un volet de sensibilisation et de mobilisation de la population et des décideurs à l'importance du logement social, de cohésion des actions en matière d'habitation, de création de comités de logements locaux et de consolidation de l'expertise régionale en matière d'habitation.

Vivre sa vie

La Conférence régionale a continué cette année de soutenir la Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue dans la réalisation du projet Reflet d'alliances. Elle a également collaboré à la tenue du colloque Vivre sa vie, une activité qui s'est déroulée en septembre 2010. Le colloque a été un succès, démontrant du coup combien notre région sait faire preuve d'ouverture face à la diversité. Cette collaboration s'inscrivait dans le cadre de l'entente de concertation réunissant l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec en faveur de la santé, du mieux-être et de la qualité de vie des lesbiennes, des gais et des personnes bisexuelles. L'objectif était de contribuer à faire évoluer les schèmes de pensée, à faire réaliser comment il importe de savoir être fier de soi, peu importe l'orientation sexuelle. À son terme, cette entente n'a toutefois pas été renouvelée.



Les femmes

Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Soutenir les initiatives visant à réduire toutes formes de violence envers les femmes, notamment au niveau des agressions à caractère sexuel, ainsi que la violence conjugale et familiale.

La prolongation de l'entente spécifique

L'entente spécifique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes a été prolongée pour couvrir l'année 2010-2011. Cette décision de la Conférence régionale fait suite à une demande que lui a adressée le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. L'entente touchera également le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi qu'Emploi-Québec. L'objectif initial était de se concentrer sur le projet-pilote visant l'insertion en emploi de femmes dans des métiers traditionnellement masculins.

Une préoccupation en matière d'égalité

La Conférence régionale défend depuis plusieurs années le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, tant auprès de ses nombreux partenaires qu'au sein de sa propre organisation. Afin d'assurer la consolidation de cette valeur, l'organisme souhaite élargir le spectre des partenaires et favoriser le rapprochement avec les personnes et les groupes préoccupés par la question. Ainsi, le renouvellement de la planification stratégique de même que la démarche de production d'un plan d'action touchant les priorités en matière de développement social permettront de cibler certaines actions favorisant des avancées au cours des prochaines années.

La famille

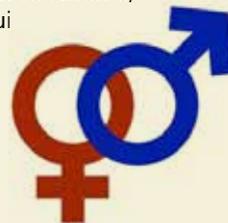
V valoriser les familles et améliorer les conditions de vie.

Comment concilier travail, famille et études?

La Conférence régionale a mené une enquête afin de connaître les besoins des familles de la région en matière de conciliation famille-travail et famille-études. Les personnes au travail ou aux études, les parents ou les proches aidants ont donc été invités à répondre à un questionnaire. Les résultats de l'enquête ont par la suite été intégrés à un plan d'action régional. Les réponses ont servi à orienter les employeurs et les institutions d'enseignement vers les

Les projets jeunesse égalité

En février 2011, Mme Élise-Ariane Cabirol, vice-présidente du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT), et M. François Talbot, directeur général de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec, présentaient un rapport sur l'égalité à la Commission des relations avec les citoyens. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a, dans cette foulée, souhaité amorcer une nouvelle collaboration avec les forums jeunesse. Il les a donc interpellés pour financer des «projets jeunesse égalité». Une enveloppe ponctuelle, non récurrente, a été octroyée à chaque forum, dont celui de l'Abitibi-Témiscamingue. L'entente a été signée entre la Conférence régionale, le FJAT et le SCF. Les actions visent principalement à contrer la violence et l'hypersexualisation.



éléments pouvant vraiment faire la différence, qu'il s'agisse de service ou d'approches liées aux contraintes ou aux besoins. Cette initiative est notamment liée à la formation, à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre qualifiée afin de créer un milieu de vie attrayant pour les familles.

La jeunesse

Valoriser l'engagement et la participation citoyenne de la jeunesse en créant des conditions lui permettant de prendre sa place dans le développement local et régional.

Améliorer l'offre de service en santé et services sociaux avec la participation des partenaires intersectoriels pour contrer la détresse psychologique chez les jeunes, notamment chez les Autochtones.

Favoriser et soutenir les initiatives pour le retour des jeunes dans la région.

Soutenir les parcours alternatifs des jeunes favorisant leur participation à la société ainsi que l'accès à la diplomation.

Encourager les organismes, les ministères, les institutions et les entreprises à prendre l'initiative de s'engager activement auprès des jeunes dans leurs actions, favorisant ainsi le développement du plein potentiel de la jeunesse.

Les activités du Forum jeunesse

Cette année, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, en plus des chantiers courants, a terminé sa planification stratégique découlant sur cinq enjeux. L'énoncé de sa mission a été révisé et se libelle dorénavant ainsi: «Instance qui use de son influence et de sa crédibilité pour que le développement de l'Abitibi-Témiscamingue se fasse en conformité avec les valeurs, les besoins et les préoccupations de la jeunesse.» Cet exercice a permis de secouer les fondements de l'organisation, qui s'est dotée de neuf valeurs.

L'équipe du FJAT veut promouvoir l'engagement auprès des jeunes afin de faire avancer l'Abitibi-Témiscamingue par l'implication. Elle souhaite faire prendre conscience à la population du rôle crucial que cette dernière peut jouer. Le FJAT souhaite également rassembler les Témiscabitiens et Témiscabitiennes, sans égard à leur allégeance politique, leurs croyances religieuses, leur orientation sexuelle ou leur ethnie. L'objectif est de créer une cohésion sociale. Le personnel du FJAT est invité à faire preuve d'innovation dans son travail. Pour leur part, les membres du conseil d'administration s'efforcent de mettre de l'avant des idées nouvelles afin de se réinventer et ainsi assurer la croissance et le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Le FJAT souhaite améliorer la situation de groupes défavorisés ou de personnes subissant de l'injustice. Grâce à la reconnaissance des droits de chacun, l'équité entre les classes sociales est espérée. L'équipe du FJAT est encouragée à être à l'écoute des partenaires alors que les membres du conseil d'administration doivent être à l'écoute de leur milieu. Par définition, un forum est un lieu où l'on peut se faire entendre.

L'Abitibi-Témiscamingue se distingue des autres régions par son caractère dynamique, différent et innovateur. Cependant, ce sont surtout les gens qui font et qui sont l'Abitibi-Témiscamingue. Des gens qui ont fait le choix de demeurer ici parce que l'Abitibi-Témiscamingue est leur raison d'être... leur région d'être. C'est dans cet esprit que le FJAT collabore avec Valorisation Abitibi-Témiscamingue. La couleur propre à chacun des cinq territoires de la région est respectée, tout comme la venue de nouveaux arrivants. Toute personne demeurant dans la région doit bénéficier de l'égalité des chances afin de pouvoir réaliser son plein potentiel et ainsi permettre de développer le territoire. Le FJAT souhaite enfin qu'un lien d'engagement unisse la population de l'Abitibi-Témiscamingue afin de s'entraider puisqu'un même destin domine: l'évolution de la région.



Crédits photo: Hugo Lacroix

Le colloque universitaire sur la participation politique et citoyenne des jeunes

M. Samuel Doré, du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, et Mme Élixa Demers, de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, ont participé à un colloque organisé par le Centre d'études québécoises de l'Université de Liège. Le but du rassemblement était double. Premièrement, permettre la rencontre de Belges et de Québécois autour de la question de la participation politique des jeunes. Deuxièmement, provoquer une rencontre féconde entre des chercheurs universitaires et des praticiens dont les actions entraînent des changements dans la société. Bref, la confrontation entre la théorie et la pratique était au cœur de l'activité.

Le colloque a permis d'enrichir les connaissances relativement à la participation politique des jeunes. Les universitaires ont présenté les résultats de leurs recherches. Pour leur part, les intervenants ont présenté des initiatives novatrices réalisées au Québec et en Belgique. Les Belges ont été impressionnés par la diversité et l'originalité des initiatives développées au Québec pour favoriser la participation citoyenne. La confrontation des points de vue a permis de constater la nécessité d'améliorer l'évaluation des initiatives.

Outre les échanges fructueux et les réflexions enrichissantes, la participation au colloque a mené à la rédaction et à la publication d'un article intitulé « Forums jeunesse: les régions du Québec comme terrain du développement de l'expertise en participation citoyenne ».

Actions jeunesse structurantes

Projets	Investissements
Valorisation Abitibi-Témiscamingue (2008-2011)	300 000 \$
Reflet d'alliances (2009-2011)	130 000 \$
Jeunes en milieu rural, animation (2009-2012)	175 000 \$
Engagement, échanges intergénérationnels et interculturels, De quoi je me mêle? (2007-2011)	619 000 \$
Mieux-être et concertation jeunesse (Le Maillon) (2008-2011)	70 000 \$
Relève culturelle amateur (2009-2012)	100 000 \$
Transition École-vie-active 2008-2012	150 000 \$
Soutien et développement de la culture entrepreneuriale, des activités de mentorat et de relève entrepreneuriale (2011-2014)	150 000 \$
Total	1 694 000 \$

Les agents de sensibilisation à la participation et à l'implication citoyenne

En 2009, le Forum jeunesse, la Conférence régionale, les carrefours jeunesse-emploi et le Conseil territorial jeunesse signaient une entente de concertation permettant le déploiement d'agents de sensibilisation à la participation et à l'implication citoyenne (ASPIC) sur les cinq territoires de la région. Le projet-pilote Synergie, réalisé en Abitibi-Ouest, avait convaincu les partenaires d'adopter une approche territoriale. Les autres régions du Québec se sont montrées grandement intéressées par cette approche décentralisée de la participation citoyenne.

Au cours des prochaines années, le FJAT entend demeurer un chef de file relativement à la participation citoyenne. Avec ses partenaires territoriaux, il désire favoriser l'émergence de jeunes leaders aux quatre coins de la région et accompagner les organismes dans le recrutement et l'intégration de bénévoles. Jusqu'à maintenant, l'entente de concertation a permis au FJAT et aux carrefours jeunesse-emploi (CJE) d'améliorer leurs relations et de développer des collaborations structurantes. Le FJAT, tout en continuant d'assurer un rôle de coordination, est convaincu que les CJE pourront livrer la marchandise, c'est-à-dire de multiplier les projets novateurs permettant la participation directe des jeunes au développement régional.

Le Fonds régional d'investissement jeunesse

En 2010, le Forum jeunesse a procédé à la réalisation d'un appel de projets du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Grâce à un investissement d'une valeur de 247 338 \$, 29 projets ont été réalisés par et pour les jeunes. Les initiatives, qui ont été développées aux quatre coins de la région, touchaient la santé, l'entrepreneuriat, la diversité, l'environnement, les Autochtones, l'occupation du territoire, l'éducation et l'emploi. Un seul projet a été abandonné avant sa réalisation. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration du FRIJ ont résolu de désormais procéder par des appels de projets tous les deux ans. Conséquemment, un lancement officiel sera effectué à l'automne 2011.

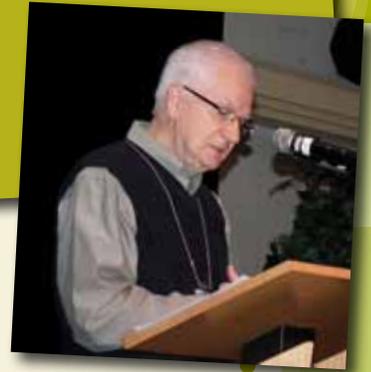
Les personnes âgées

Favoriser une meilleure intégration des personnes âgées au développement local et régional.

Améliorer l'offre d'hébergement afin de répondre aux besoins actuels et futurs des personnes âgées.

Appuyer les initiatives visant à réduire l'isolement ainsi que toutes les formes de violence et d'abus envers les personnes âgées.

Reconnaître la contribution sociale et économique des personnes âgées dans la société régionale.



Les Rendez-vous des générations

Mis en place par l'Institut du Nouveau Monde, les Rendez-vous des générations sont une démarche nationale ayant pour but d'établir un dialogue citoyen sur les enjeux du vieillissement de la société. Ce rassemblement suivait les Cafés des âges auxquels avaient participé environ 150 personnes en Abitibi-Témiscamingue. Le Rendez-vous des générations, qui s'est tenu en octobre 2010 à Rouyn-Noranda, a permis d'amorcer collectivement une réflexion sur les termes du contrat social entre les générations et de dégager des pistes d'actions. Les thèmes abordés lors de la rencontre étaient la famille, le pouvoir, la santé, le travail et l'éducation. Réunies en petits groupes, les personnes présentes ont partagé des idées et des pistes de solution.

Gestion du fonds dédié aux personnes âgées

Comme par le passé, la Conférence régionale continue à gérer le fonds pour soutenir les aspirations des personnes âgées et pour améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi que les projets qui lui sont soumis sont analysés et font l'objet de recommandations dont les membres du conseil d'administration disposent.



Fonds de soutien des aspirations des aînés

Promoteur et projet	Investissements
Soutien aux aînés de l'Harricana, travailleur de milieu	55 500 \$
Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue, travailleur de milieu	140 000 \$
Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue, transport et accompagnement	20 627 \$
Place artisansarts, installation d'un local	8 140 \$
Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue, lac à l'épaule de la table locale, boîtes pour jardins et participation à un symposium	11 640 \$
Comité de prévention suicide de la Vallée-de-l'Or, formation, visite de l'amitié, transport, activités sociales et autres	100 000 \$
Table des aînés de Malartic, comité « Reconnaissance des aînés »	7 000 \$
Centre de prévention du suicide Senneterre, activités physiques avec animation	4 400 \$
Manoir Universeau, transport et accompagnement	15 600 \$
Société Alzheimer de Rouyn-Noranda, soutien aux proches aidants d'Abitibi-Ouest	14 616 \$
Soins palliatifs Témis, mise en place de l'organisme «Soutien palliatif Horizon Témiscaming»	2 000 \$
Résidences Témiscaming, travailleur communautaire	13 000 \$
Table régionale des aînés, Café des âges et Rendez-vous des générations	11 693 \$
Total	404 216 \$

Les personnes handicapées

Favoriser une meilleure intégration des personnes handicapées à la communauté.

La Conférence régionale a continué, tout au long de l'année, à animer et à soutenir les travaux de la Table régionale sur le transport adapté. Une correspondance a également été acheminée au ministère des Transports afin que des ajustements soient apportés au programme permettant de financer le transport adapté. Ce programme d'aide s'adresse aux personnes handicapées. La Conférence régionale suggérait une meilleure prise en compte des réalités régionales étant donné l'étalement de la population à travers ce vaste territoire qu'est l'Abitibi-Témiscamingue.

La santé et le développement des communautés

Reconnaître, encourager et soutenir le développement communautaire ainsi que les organismes d'action communautaire et bénévole.

Assurer l'accessibilité de l'ensemble de la population à une offre de service de santé et de services sociaux de qualité.

Favoriser la prévention par l'acquisition de saines habitudes de vie.

La Déclaration de solidarité pour la prévention du suicide

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) a amorcé un mouvement parmi tous les forums jeunesse de la province en appui au projet Ajouter ma voix mené par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Les délégués et déléguées élus de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec ont été invités à signer la Déclaration pour la prévention du suicide, suscitant ainsi la participation citoyenne chez les jeunes. L'initiative du FJAT a fait l'unanimité. Cette préoccupation faisait d'ailleurs partie des priorités du FJAT. L'initiative a fait connaître les forums jeunesse à l'échelle nationale tout en permettant au FJAT de rayonner comme instigateur de la démarche. De plus, le mouvement met de l'avant l'importance de l'engagement personnel afin d'influencer la communauté.

L'avenir de l'Agence de la santé et des services sociaux

Devant les rumeurs d'imposition d'importants changements concernant les agences de la santé au Québec, les membres du conseil d'administration de la Conférence ont demandé à ce que des suivis soient assurés et que des informations soient colligées dans la région de façon à évaluer les impacts des décisions sur les services offerts en Abitibi-Témiscamingue et sur le développement régional. Ce dossier a notamment fait l'objet d'échanges avec le ministre régional, M. Pierre Corbeil.



La Marche verte

La Conférence régionale a participé à la Marche verte qui s'est déroulée à Ville-Marie en novembre 2010, démontrant du coup la solidarité régionale envers le Témiscamingue, aux prises avec d'importantes difficultés économiques. Plusieurs représentantes et représentants régionaux s'étaient donné rendez-vous. Tous les préfets et préfets suppléants y étaient. Parmi eux se trouvaient quelques membres du conseil d'administration de la Conférence régionale. Le président a profité de l'occasion pour souligner l'importance, pour les gens de l'Abitibi, que le Témiscamingue retrouve le chemin de la prospérité. Par la suite, la Conférence régionale a collaboré à la création et à la mise en place du Fonds de relance du Témiscamingue.

Le soutien au développement des communautés

Au printemps 2010 était annoncée la conclusion d'une entente regroupant plusieurs organisations soutenant le développement des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les signataires sont l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la direction régionale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT, la Conférence régionale ainsi que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Par cette entente, les parties souhaitent mettre en place un réseau de personnes intéressées au développement des communautés de la région, améliorer la connaissance quant à l'état de santé et de bien-être de ces dernières, mieux connaître et améliorer les pratiques d'intervention en faveur de leur développement et contribuer à leur santé et à leur bien-être. Pour atteindre ces objectifs, un tableau de bord des communautés a été élaboré afin d'offrir une vision commune de leur vitalité, de leur vulnérabilité ou de leur potentiel de développement. Quelque 28 indicateurs en font partie, couvrant les dimensions économique, sociale et démographique de 138 communautés d'appartenance. Une communauté-pilote par territoire s'inscrit dans une démarche plus raffinée quant à son potentiel de développement. Cette démarche permet aux communautés de mieux connaître leur état de situation et d'entreprendre les actions visant à améliorer la qualité de vie de leur population.



La ruralité

Accroître l'occupation dynamique du territoire en milieu rural.

La Commission régionale sur la ruralité

M. Michel Cliche a poursuivi son mandat à la présidence de la Commission régionale sur la ruralité (CRR). La Commission a continué ses travaux dans l'axe de ses cinq grandes orientations, soit la connaissance qualitative de la ruralité, les services de proximité, le développement du service Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire, l'engagement citoyen et la complémentarité rural-urbain.

La cartographie qualitative de la ruralité

L'étude entreprise par la CRR en collaboration avec la Chaire de développement des petites collectivités de l'UQAT étant terminée, M. Patrice Leblanc est venu en présenter les résultats. En opposition à ceux qui croient que la ruralité n'est que statistiques, les objectifs de ces travaux étaient de rendre le discours sur la ruralité crédible et juste, de promouvoir la réalité de ce qui se passe et de ce qui se vit en ruralité et d'animer le territoire. La prochaine année verra le déploiement des résultats de cette étude.

Le transport collectif

Optimiser et mettre en commun, à l'échelle de la région, un réseau de transport collectif mettant à profit les différents modes de transport.

La première phase de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un transport collectif inter-MRC en Abitibi-Témiscamingue, Portrait du transport de personnes en Abitibi-Témiscamingue, est en voie d'être complétée. Cette phase donne le portrait détaillé de l'offre de service ainsi que la description des besoins non comblés. Un comité consultatif, composé des responsables du transport collectif dans chacune des MRC, suit la progression des travaux et s'assure de la qualité des résultats. Cette étape essentielle permettra aux décideurs de juger de la nécessité de mettre en place ou de maintenir des lignes de services pour répondre adéquatement aux besoins de la population.

Selon les résultats de l'étude, une deuxième partie pourrait être développée par la firme de consultants. Celle-ci porterait sur l'identification des critères de développement pour le maintien et la mise en place d'un service de transport inter-MRC. La réalisation d'un scénario de développement du service, incluant les étapes sur cinq ans, en ferait également partie.

Les services de proximité

La CRR s'est préoccupée de la baisse de services en milieu rural, notamment pour le service de la poste, de la Caisse Desjardins, des écoles, des dépanneurs et station-service et enfin des services de santé. C'est pourquoi la Commission a demandé des rencontres auprès de Postes Canada, des commissions scolaires, de la Caisse Desjardins et de l'Agence de la santé et des services sociaux. Dans le cas de cette dernière, les représentantes de l'Agence sont venues expliquer le déploiement et l'étendue de l'offre de services sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. La CRR s'est également entretenue avec Postes Canada pour faire valoir que leur démarche de révision de la sécurité des trajets inquiétait les milieux, car elle était perçue comme une manière déguisée de réduire les services. La révision de leur stratégie de communication a été suggérée afin de mieux informer les municipalités et la population par rapport aux intentions visées.

L'économie sociale

Favoriser la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale.

La cartographie des entreprises d'économie sociale

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ont mis en ligne une cartographie actualisée et dynamique des entreprises d'économie sociale de la région. Pour l'Observatoire, ce volet s'inscrit dans une volonté d'instaurer des partenariats avec le milieu afin de consolider l'Atlas et d'en élargir les champs d'application. Pour la Chaire Desjardins, l'Atlas est un véhicule idéal pour diffuser les résultats de recherches portant sur ce secteur d'activité omniprésent en Abitibi-Témiscamingue.

L'entente spécifique en économie sociale

L'entente spécifique en économie sociale a suivi son cours en 2010-2011, permettant de soutenir les activités du pôle régional regroupant différents partenaires. La Conférence régionale y collabore grâce à l'implication de l'agente de développement responsable à l'interne du dossier.

Le loisir et le sport

Soutenir le développement du secteur du plein air en Abitibi-Témiscamingue.

Appuyer les démarches entreprises afin d'augmenter la superficie d'un abri sommaire de 20 m² à 30 m².

Offrir une meilleure accessibilité à la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique à la grandeur du territoire pour toutes les clientèles afin d'améliorer la qualité de vie, la santé et lutter contre la sédentarité.

Assurer le développement des divers types de pratique de loisir, du sport et de l'activité physique pour permettre l'épanouissement personnel et collectif de la communauté locale et régionale.

Le Tour de l'Abitibi

La Conférence régionale s'est impliquée dans le dossier du Tour de l'Abitibi à la demande des maires des principales villes de la région. Ceux-ci souhaitent que l'organisme joue un rôle de concertation et facilite les discussions entre le milieu municipal concerné et les promoteurs du Tour, en quête du financement assurant la pérennité de l'événement. À la suite de rencontres portant sur les volontés de soutenir l'événement, les villes d'Amos, de Malartic, de Senneterre, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or ont travaillé à trouver des solutions. Les maires ont convenu de rencontrer Tourisme Abitibi-Témiscamingue ainsi que les porte-parole du Tour afin de proposer des solutions concrètes. Les échanges ont également favorisé l'identification de scénarios par rapport à l'avenir ainsi que la prise en charge de la prochaine édition par la ville d'Amos.

Le soutien aux événements régionaux

Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale sont préoccupés par le financement d'événements dans la région. De plus en plus de demandes de financement provenant de comités organisateurs et de municipalités sont effectuées, témoignant du dynamisme des milieux. Puisque les ressources financières sont limitées, il a donc été convenu de susciter la réflexion collective afin de cerner les avenues à emprunter pour favoriser la tenue des activités programmées. Les administrateurs et administratrices de la Conférence régionale ont par ailleurs convenu de cesser de répondre temporairement par la positive à de telles demandes, le temps de convenir avec les intervenants concernés des modalités de financement et des orientations.

Le plus vaste terrain de jeu organisé au Québec

La région dispose désormais de très beaux outils pour les personnes qui désirent prendre l'air et profiter du plus vaste terrain de jeu au Québec. Grâce au travail minutieux réalisé par Tourisme Abitibi-Témiscamingue et par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, la population peut compter sur le répertoire de l'offre plein air organisée ainsi que de l'inventaire des installations récréatives et sportives de l'Abitibi-Témiscamingue. Cela permet de s'y rendre et de s'adonner à la pratique d'activités en ayant en main toute l'information pertinente et à jour. Il s'agit donc d'un plus à afficher au tableau des éléments positifs d'un milieu de vie sain et stimulant dans la région. Différentes autres organisations siégeant à la Table régionale de concertation sur le plein air ont également contribué à la mise en place de ces outils, dont la Conférence régionale.

La région se positionne donc solidement pour développer à travers l'ensemble de ses territoires de multiples activités associées au plein air, au loisir et au sport. Ce projet représente l'aboutissement d'une longue démarche puisque le premier rendez-vous régional sur le plein air a eu lieu en 2006. Ce projet s'inscrit bien dans une approche multiusage du territoire, une des valeurs adoptées par la Commission des ressources naturelles et du territoire.

Les abris sommaires

La Conférence régionale s'est dite très heureuse du changement proposé dans le projet de règlement visant à augmenter la superficie relative aux abris sommaires. Le changement annoncé favorise une augmentation des superficies autorisées jusqu'à 30 m². Cette requête figurait dans le Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. La publication dans la *Gazette officielle* du projet de règlement modifiant les dispositions relatives aux superficies des abris sommaires répond donc à une préoccupation régionale portée par notre organisation.

Une région...
curieuse, axée sur le savoir
et ouverte sur le monde

Les technologies de l'information et des communications

L'inforoute régionale

La Conférence régionale a suivi l'évolution des travaux relatifs au déploiement de l'inforoute régionale. Les membres du bureau de direction ont d'ailleurs accueilli deux représentants de l'organisme Gestion de l'inforoute régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (GIRAT) lors d'une de leurs rencontres. Cela a permis de faire le point sur cet important dossier.

Internet haute vitesse

La Commission régionale sur la ruralité s'est chargée de produire un état de situation de la couverture Internet sur le territoire en demandant aux MRC de lui fournir le portrait de leur couverture respective. La Conférence régionale avait un rôle de coordination dans ce dossier. L'objectif visait l'atteinte d'une couverture de 95 % de l'ensemble de la région. Les membres se sont concentrés sur deux autres volets: la production de contenu régional à mettre sur Internet, plutôt que la consommation de tout ce qui vient de l'extérieur, ainsi que la formation et l'accompagnement dans l'utilisation des outils et des choix technologiques par les organisations et les personnes.

Assurer la mise en œuvre de la phase II du projet à large bande.

Travailler à améliorer la couverture permettant une meilleure réception du signal de téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire régional.

Développer et assurer la connaissance des outils, des services et des applications possibles concernant les technologies de l'information et des communications afin d'identifier les perspectives de développement.

Les technologies de l'information et des communications

À la suite d'échanges ayant eu lieu à l'automne 2010, la mise en place d'une structure de concertation pilotée par la Conférence régionale dans le cadre du dossier des technologies de l'information et des communications a suivi son cours. Ainsi, un comité de la Conférence régionale devant réunir les personnes concernées a été formé. Il a pour mandat de réaliser un plan numérique de l'Abitibi-Témiscamingue. La Commission économique régionale a pour sa part été chargée d'évaluer les demandes financières émanant de ce comité dans le cadre du mandat d'évaluation des ententes à caractère économique qui lui a été confié.

L'internationalisation

48^e Nord international

Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale ont accueilli le président de 48^e Nord international ainsi que sa directrice générale en février 2011. Ces derniers sont venus présenter le rapport des activités de leur organisation pour l'année 2010-2011. Cela répondait ainsi aux modalités de l'entente financière liant l'organisme à la Conférence régionale.

La Conférence régionale et 48^e Nord international ont récemment annoncé la nomination de M. Marcel Bouchard à titre de répondant de première ligne au sein du QWEB Groupe régions (Quebec Wood Exportation Bureau). Ce regroupement compte 14 conférences régionales des élus et leurs répondants de première ligne. Il a pour mission de contribuer au développement des marchés pour les entreprises, prioritairement les petites et les moyennes, liées à la filière de la transformation du bois au Québec, et ce, à partir d'initiatives régionales. M. Bouchard soutiendra les entreprises de la transformation du bois dans le développement de marchés à l'exportation. Il contribuera à mettre en place des conditions favorables à la diversification des marchés pour les entreprises de transformation du bois de l'Abitibi-Témiscamingue.

Favoriser la concertation et la mobilisation des actrices et acteurs œuvrant à l'internationalisation en Abitibi-Témiscamingue.

Renforcer et organiser la présence des actrices et acteurs ainsi que des organismes régionaux sur la scène internationale (ou dans les réseaux internationaux).

L'éducation et la formation

Action réussite et la persévérance scolaire

Au cours de la dernière année, les partenaires du Comité d'action sur la réussite éducative en Abitibi-Témiscamingue et de la Table Éducation-Emploi ont concrétisé la création d'une instance régionale sur la réussite éducative. Au cours de l'automne dernier, l'appellation d'Action réussite a été donnée à la stratégie régionale sur la réussite éducative. Sa mise en œuvre ayant commencé, les partenaires ont élaboré le plan d'action ainsi que le plan de communication.

Pour une première année, la région prenait part aux Journées de la persévérance scolaire. Ces activités se sont tenues entre le 14 et le 18 février 2011. Elles avaient pour but de mobiliser la communauté autour des jeunes afin de leur parler d'efforts et de persévérance ainsi que des risques du décrochage scolaire et des avantages de l'obtention d'un diplôme. Plus de 6 000 rubans ont été remis à travers la région, notamment au personnel éducatif des établissements d'enseignement ainsi qu'à divers groupes. Une équipe de l'UQAT, qui réalise une recherche sur les facteurs de persévérance, a collecté des données auprès de quelque 300 jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue.

En plus de la mobilisation régionale, Action réussite a assuré une collaboration avec les comités locaux travaillant sur la persévérance et a offert un soutien à la mobilisation dans certains milieux. Les partenaires régionaux ont également convenu de participer à une entente d'une durée de trois ans qui permettra la mise en œuvre de la stratégie.

Valoriser la formation générale, professionnelle, technique et supérieure, adaptée aux réalités régionales et aux nouvelles réalités de la mondialisation.

Poursuivre les efforts visant à soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes, spécialement chez les garçons.

Promouvoir et soutenir la reprise des études chez les adultes non diplômés.

Promouvoir et soutenir la formation continue et la rendre plus accessible.

Favoriser l'intégration des dimensions régionales et sociales dans le contenu pédagogique des établissements d'enseignement.

L'éducation: un facteur d'attraction et de rétention

L'onglet Étudier du site www.maregiondetre.com offre un moteur de recherche de plus de 200 formations professionnelles, collégiales et universitaires en Abitibi-Témiscamingue, en plus de présenter les différentes institutions d'enseignement de la région. Le site démontre qu'il est agréable de travailler et de vivre en Abitibi-Témiscamingue et qu'il est possible d'y étudier. En 2010, Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) en a fait la promotion sur différentes tribunes. En octobre 2010, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre national des mines de Val-d'Or et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, accompagnés de VAT, ont participé au Salon national de l'éducation de Montréal. L'objectif était de créer un espace « Étudier en Abitibi-Témiscamingue », présentant l'onglet Étudier du site www.maregiondetre.com ainsi que les institutions présentes dans la région. La délégation a rencontré environ 300 personnes lors de ce salon. Non seulement la région s'est démarquée par un outil innovateur répondant à un besoin particulier, mais elle l'a également fait par la construction d'un grand kiosque regroupant cinq emplacements, démontrant ainsi la volonté régionale commune de promotion de ses atouts.



Le développement de la main-d'œuvre

Orienter la main-d'œuvre vers une formation adaptée aux besoins des entreprises et offrant de bonnes conditions d'emploi.

Soutenir les initiatives visant à réduire les pénuries de main-d'œuvre afin de répondre plus rapidement aux besoins anticipés des entreprises.

Favoriser le développement et la consolidation des entreprises en insertion sociale et professionnelle.

Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes en les soutenant dans leurs démarches entrepreneuriales ainsi que dans l'accès et leur maintien dans des emplois traditionnellement masculins.

Soutenir le recrutement de main-d'œuvre à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux besoins de ressources humaines non comblés dans la région.

La stratégie d'attraction de la main-d'œuvre

En 2010, le déploiement de la stratégie de la main-d'œuvre s'est poursuivi. Le site intranet Réseau Recruteurs compte maintenant 358 employeurs membres. Ce site vise à mettre en réseau les recruteurs, à maximiser le placement de conjoints et les efforts de recrutement en rendant disponibles un calendrier des événements dédiés à l'attraction de la main-d'œuvre au Québec et une banque de candidats souhaitant travailler dans la région. Le site a été retravaillé au cours de la dernière année afin de mieux répondre aux besoins des employeurs. Quelques rencontres ont permis de cibler les actions des prochaines années afin d'améliorer l'attraction de la main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue.

Les salons de l'emploi

Afin d'attirer des finissants et des chercheurs d'emploi, VAT a participé à onze salons de l'emploi dans les universités, cégeps et salons généralistes à l'extérieur de la région en 2010-2011. Près de 1 300 personnes maintenant intéressées à vivre et à travailler en Abitibi-Témiscamingue ont été rencontrées et ont pu en apprendre plus sur la région, sa qualité de vie et les nombreux emplois disponibles. Plus de 400 curriculum vitae ont été rendus disponibles sur le site Réseau Recruteurs.



L'innovation, la recherche et le développement

Assurer le développement et la présence des infrastructures et des organismes liés à la recherche, au développement et à l'innovation.

Développer une culture forte de l'innovation dans la région.

Soutenir la mise en place d'un système d'innovation propre à l'Abitibi-Témiscamingue.

Accroître le maillage entre les entreprises et les établissements de formation, de recherche et de transfert technologique.

Appuyer les entreprises dans leurs activités favorisant le développement des compétences managériales qui permettent une gestion stratégique de l'innovation.

La valorisation des minéraux industriels

Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) a annoncé la mise en place d'une programmation de recherche pour plusieurs années et visant le développement de produits commercialisables à partir de résidus abandonnés lors de l'exploitation de carrières de minéraux industriels. Ceci a notamment été rendu possible grâce à l'obtention d'une subvention du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada. La Conférence régionale s'est également impliquée dans le projet pour une période de trois ans. De plus, la Conférence régionale continue encore cette année à soutenir financièrement le CTRI.

Ce projet vise la recherche appliquée et le soutien aux PME pour valoriser les minéraux industriels. Le CTRI voulait se doter de laboratoires et de ressources humaines pour développer son expertise dans ce domaine. La Conférence régionale a jugé qu'il s'agissait d'une activité répondant très bien aux objectifs de la planification stratégique régionale et à ceux de la stratégie régionale de développement des minéraux industriels. La participation financière de la Conférence régionale répond aussi à la volonté de diversifier l'économie régionale.

Dans le cadre de ce projet, la Conférence régionale s'inscrit en soutien à la connaissance des marchés pour ce type de produits, par l'intermédiaire de la recherche et du transfert technologique. Elle salue l'initiative, car celle-ci risque d'avoir des répercussions intéressantes pour les entreprises d'ici. Ce projet est particulièrement intéressant au regard de la possibilité de maximiser la production de minéraux industriels dans la région et de la création de produits novateurs. L'aspect de la formation de la main-d'œuvre de même que l'effet du projet sur l'organisation d'une filière industrielle non conventionnelle pour l'Abitibi-Témiscamingue sont aussi à souligner.



Systèmes de construction • Innovations, Solutions, Applications

La Conférence régionale soutient le développement du créneau d'excellence ACCORD sur les systèmes de construction en bois. Celui-ci vise à mettre à la disposition des entreprises et autres intervenants de la région des outils pour développer et implanter des solutions globales. Il a également pour objectif de permettre la conception et la construction efficace et rapide de bâtiments à ossature de bois. Il cherche de plus à assurer à la région un leadership en matière d'innovation et de compétitivité lors de la construction de tels édifices. Enfin, il a pour but de convertir les produits de la première transformation du bois de la région, de créer des emplois durables et de qualité et, enfin, d'accroître la richesse collective. Dans cette optique, la Conférence régionale a réservé, en mai 2010, une contribution financière de 93 000 \$ sur trois ans pour soutenir Systèmes de construction, Innovations, Solutions, Applications (SCISA).

Innovaxion

Une entente signée entre la Conférence régionale, Emploi-Québec, le MDEIE et la Société des technologies de l'Abitibi-Témiscamingue a rendu possible le soutien financier aux entreprises de la région désireuses de s'orienter vers l'innovation. Ainsi, des experts ont pu les accompagner sur une période d'un an grâce à l'établissement de diagnostics préalables à la mise en œuvre de plans d'intervention.

Une région...

saine et responsable,
soucieuse de son milieu naturel

La protection et l'amélioration de l'environnement naturel

Le Défi Climat

La Conférence régionale fait partie des organismes ayant participé à la démarche Défi Climat lancée au printemps 2010. Ainsi, l'équipe a posé différents gestes collectifs et individuels permettant de cumuler les efforts en vue de réduire les gaz à effet de serre dans la région. Dans la foulée de cet engagement, l'équipe s'est notamment engagée à adopter à plus long terme une politique ou un plan de développement durable, à améliorer l'efficacité énergétique de l'organisation, à réduire l'impact environnemental des déplacements corporatifs, à rendre les événements écoresponsables, à gérer les matières résiduelles au travail de façon responsable, à adopter des pratiques d'achat prenant en compte les pratiques sociales et environnementales de ses fournisseurs. Cet engagement a été renouvelé dernièrement par les membres de l'équipe. Leurs gestes correspondent au retrait annuel de l'équivalent de 15 tonnes de CO₂. La Conférence régionale a également soutenu financièrement le Conseil régional de l'environnement dans ses démarches pour la réalisation de l'édition 2011 du Défi Climat.



Les enjeux écologiques régionaux

Un portrait préindustriel et actuel des forêts en vue de définir les enjeux écologiques en Abitibi-Témiscamingue a été élaboré par la firme Valeur Nature dans le cadre de l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Ces enjeux permettront d'amorcer l'aménagement forestier écosystémique en Abitibi-Témiscamingue. En fait, une série de fiches techniques permettent de documenter les enjeux propres à chaque sous-région forestière présente dans la région de même que les principaux enjeux forestiers reliés aux changements climatiques.

*Assurer une meilleure connaissance
de l'environnement naturel régional.*

*Protéger, restaurer et mettre en
valeur l'environnement physique
et naturel de la région afin de
maintenir et d'améliorer la santé,
la sécurité et le bien-être des
personnes.*

*Favoriser la gestion intégrée
de l'eau par bassin versant.*

*Soutenir les initiatives
permettant de réduire les
émissions de gaz à effet de serre.*

Le portrait énergétique

La Conférence régionale a contribué financièrement à la production du Portrait énergétique préliminaire de l'Abitibi-Témiscamingue grâce aux fonds disponibles à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Le portrait a été réalisé par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec M. Patrick Déry, physicien spécialiste du domaine énergétique.

Le but de cette recherche était d'obtenir un état de situation quant aux énergies utilisées dans la région dans un contexte où il est clair que les coûts associés à l'utilisation du pétrole vont aller en croissant, ici comme ailleurs. Cette décision se basait sur le fait que les déplacements et le transport sur de longues distances font partie de notre quotidien, qu'un nouveau plan stratégique de développement régional sera élaboré à court terme et que la région participe à une démarche prospective amorcée par le réseau des SADC de la province. Elle est également liée au fait que la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire devait formuler des recommandations sur le développement de l'énergie dans son PRDIRT.

Le développement durable

À l'été 2010, nous apprenions que la Conférence régionale se classait au deuxième rang parmi ses homologues du Québec quant au respect des seize principes du développement durable devant être compris dans leur planification stratégique de développement régional respective. Malgré cela, il demeure que certains éléments devront être travaillés à l'intérieur du prochain plan de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une région...

prospère, une économie basée sur la matière grise

L'entrepreneuriat

La stratégie de l'entrepreneuriat

En octobre dernier, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), M. Clément Gignac, accompagné du sous-ministre adjoint, M. Jean-Marc Sauvé, a effectué une démarche de consultation se rapportant à la future stratégie de l'entrepreneuriat du gouvernement du Québec. Plus d'une vingtaine de personnes provenant de divers secteurs d'activité économiques de la région ont été regroupées afin d'échanger sur cette thématique. Quelques membres du conseil d'administration de la Conférence régionale y ont exprimé leurs points de vue et opinions, en compagnie de membres de certains de ses groupes de travail.

De plus, le MDEIE a sollicité la Conférence régionale afin qu'elle dépose un avis dans le cadre de la consultation portant sur cette stratégie de l'entrepreneuriat au Québec. L'avis de la Conférence régionale a été rédigé. Il a notamment été construit à partir des échanges ayant eu lieu au cours du forum 2008 ayant porté sur la culture entrepreneuriale et des conclusions qui en sont ressorties. Il importe également de souligner le portrait de l'entrepreneuriat régional réalisé par la Fondation de l'entrepreneurship, à la demande du MDEIE.

La culture entrepreneuriale jeunesse

La Table interordres en éducation, le Forum jeunesse ainsi que la Conférence régionale, en collaboration avec les carrefours jeunesse-emploi du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest, les SADC Harricana et de Rouyn-Noranda et le CLD de la Vallée-de-l'Or, ont lancé le Fonds de soutien et de développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce fonds permet de soutenir et de développer la culture entrepreneuriale. Ainsi, 300 000 \$ sont disponibles jusqu'au 31 mars 2014, à raison de 20 000 \$ par année dans chacun des cinq territoires de MRC, pour une période de trois ans. Les investissements permettront de réaliser des activités d'animation, de sensibilisation et de communication ainsi que des projets de nature entrepreneuriale pour les jeunes âgés de moins de 35 ans.

Assurer le développement d'une culture entrepreneuriale forte en Abitibi-Témiscamingue.

Doter les entrepreneures et entrepreneurs ainsi que les entreprises de moyens permettant la mise en œuvre de leur projet d'affaires.

Le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue

À la suite d'échanges avec la Société de développement du Témiscamingue (SDT) et la MRC de Témiscamingue, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue s'est engagée en faveur de la relance économique de ce territoire. Une somme de 225 000 \$ a donc été réservée pour une période de trois ans, somme qui devrait être versée au Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue. L'objectif de cet outil est d'accélérer la relance économique du territoire.



Les alliances stratégiques

Créer les conditions favorables pour le développement de partenariats entre la région et le Nord-du-Québec.

Entretenir et développer des liens et des partenariats stratégiques entre les deux régions.

Développer et favoriser le transfert d'expertises complémentaires en concertation avec le Nord-du-Québec.

Le ComaxAT

En 2010-2011, les activités du ComaxAT ont consisté à maximiser les retombées économiques régionales dans les projets de construction Eastmain 1-A-Sarcelle-Rupert, les barrages Bourque, Rapide-2, Rapide-1, Rapide-des-Quinze, Première-Chute et Rapide-des-Îles, dans les projets de lignes Cadillac-Malartic, Cadillac-Rouyn-Noranda, Sarcelle-Eastmain, Eastmain-Projet Eléonore, dans le projet de poste Eastmain 1-A, dans les postes Sarcelle, Abitibi, Lebel, Chibougamau, Rapide-2, Rapide-7 et Waconichi, dans les projets Telecom Hydro-Québec (TRÉFART) et dans la réfection du barrage d'Angliers (CEHQ – Centre d'expertise hydrique du Québec).

Des démarches ont également été entreprises afin d'amorcer un processus de maximisation des retombées économiques avec le Centre de détention d'Amos (SIQ) et les projets miniers Osisko, Goldcorp-Mine Opinaca-Projet Eléonore et Ressources Cartier. Deux activités de maillages ont également été organisées dans le cadre des chantiers de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert et une troisième a été réalisée dans le cadre des activités du Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie – Abitibi-Témiscamingue. Enfin, des tournées régionales ont été réalisées dans le cadre du projet Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert ainsi qu'en fonction du processus d'acquisition et de soumission d'Hydro-Québec (équipement, approvisionnement et services).

Le Plan Nord et positionnement régional

Dans la perspective de l'annonce du Plan Nord, la Conférence régionale a suivi le dossier de près tout au long de la présente année. Ce chantier touche plusieurs éléments d'importance pour l'Abitibi-Témiscamingue, bien que cette dernière ne fasse pas partie du territoire d'application du plan. Une correspondance a été envoyée à la ministre Normandeau afin de l'aviser que la région souhaitait participer à la mise en œuvre de ce plan et de s'assurer par ailleurs que les populations nordiques tireront d'abord profit des retombées économiques et sociales de ce projet.

Le tourisme

Valoriser auprès de la population régionale les atouts et les potentiels de l'Abitibi-Témiscamingue.

Développer un tourisme durable et authentique pour les touristes, mais d'abord pour les citoyennes et les citoyens.

Intensifier les efforts visant l'amélioration de la qualité de l'offre dans le but d'augmenter la satisfaction de la clientèle.

Le programme de développement touristique

La Conférence régionale dresse un bilan positif du Programme de développement touristique de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis sa mise en place en 2007, ce programme a accepté 28 projets correspondant aux quatre priorités de l'entente liant le ministère du Tourisme du Québec, Tourisme Abitibi-Témiscamingue et la Conférence régionale, à savoir le tourisme d'aventure et l'écotourisme, le tourisme d'événements, le tourisme culturel ainsi que l'agrotourisme. Cela représente des investissements au 30 juin 2010 de près de 5,5 M\$ dont une contribution d'environ 1,1 M\$ provenant directement de l'entente. Ce programme vise à consolider l'industrie du tourisme dans la région et à lui assurer de nouvelles perspectives d'avenir. En 2010-2011, deux appels de propositions ont été lancés.

Entente de partenariat régional en tourisme

Nom du projet	Investissements
Domaine Témikami Relais Santé SPA phase II	60 000 \$
Refuge Pageau Phase V, plan de développement	102 000 \$
AFAT Arbre en arbre	100 000 \$
Pourvoirie Baie Plongeurs Diversification	30 000 \$
Festival forestier de Senneterre Convoyeur	10 000 \$
Marina Obaska Quai et pieux	18 000 \$
Moffet Études techniques pour une marina	29 000 \$
La Bannik Jeux d'eau et sentiers camping	35 000 \$
Total	384 000 \$

Augmenter le pouvoir d'attraction de la région en priorisant la consolidation et le développement des produits d'appel.

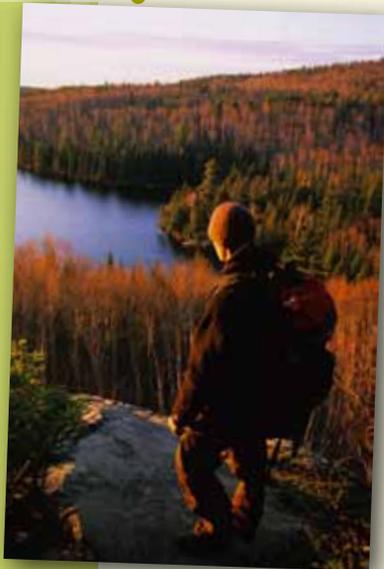
Se doter d'un positionnement touristique régional rassembleur.

Promouvoir les produits d'appel régionaux.

Mieux structurer l'offre de produits touristiques de façon à ce qu'ils soient faciles à commercialiser et plus attractifs.

Le Centre mondial d'excellence des destinations

La Conférence régionale a appuyé le Tourisme Abitibi-Témiscamingue qui désire réaliser un diagnostic de l'industrie touristique régionale. Ce dernier sera réalisé grâce à une étude menée en collaboration avec le Centre mondial d'excellence des destinations. Cette dernière servira notamment à alimenter la prochaine planification stratégique régionale liée à ce secteur d'activité. Cette démarche pourra également permettre de cerner des pistes de développement durable et d'accroître l'image de marque de la région par l'obtention d'un sceau de l'Organisation mondiale du tourisme.



Crédits photo: Mathieu Dupuis

Le réseau routier

L'entente spécifique sur les transports dans la région couvrant la période 2011-2014 a été signée avec le ministère des Transports (MTQ) et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Elle vise à améliorer les connaissances régionales en matière de transport et à assurer la concertation et l'animation du milieu dans les domaines du transport routier, aérien, ferroviaire, collectif ou adapté.

Des rencontres de la Table régionale en transport ont permis aux préfets des MRC de rencontrer le directeur du MTQ afin d'échanger sur les travaux routiers effectués et les projets d'infrastructures à venir. Ces échanges permettent aux élus de voir venir les projets de développement sur leur territoire et, pour le MTQ, de mieux prioriser les travaux en tenant compte des demandes du secteur. C'est ainsi que la Conférence régionale a été informée des travaux à venir sur la route 117 à Malartic par la minière Osisko. La Conférence régionale a proposé au MTQ la tenue d'une rencontre d'information publique à laquelle les citoyennes et les citoyens pourront participer et faire part de leurs préoccupations. La Conférence régionale a également insisté, dans une correspondance adressée au MTQ, sur l'importance à accorder à la fluidité et à la sécurité de la circulation sur cette importante voie de circulation.

Le Carrefour touristique

Le Carrefour touristique vise à rendre disponibles des ressources possédant des expertises dans les secteurs des pourvoiries, du tourisme culturel, de la motoneige, du plein air, des événements et des festivals pour mettre en œuvre des projets collectifs de développement. Les ressources rattachées au Carrefour touristique ont notamment pour mandat de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de développement et d'intervention avec les entreprises concernées et les organisations locales et régionales en lien avec le plan de développement stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles doivent entre autres réseauter des entreprises désirant se conformer au programme Qualité Québec et trouver des partenaires pouvant se joindre au développement de la qualité d'un secteur donné. Elles ont à organiser des activités de consultation, de concertation et de développement et effectuer certaines recherches. Enfin, elles ont à maximiser les liens entre les fédérations et leurs membres présents dans la région.

La Conférence régionale y contribue pour une somme annuelle de 44 500\$ par année. Une entente lie l'organisme pour trois ans au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à la Fédération québécoise des pourvoiries du Québec, au ministère du Tourisme ainsi qu'au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

Maintenir et développer les infrastructures de transport sur le territoire.

La route 117, Le Domaine

La Conférence régionale a tenu à faire le point sur le financement des services aux usagers de la route 117 au Domaine, un lieu d'importance pour quiconque veut sortir ou entrer par voie routière en Abitibi-Témiscamingue. Une correspondance a donc été acheminée au ministère des Transports du Québec.

La desserte aérienne régionale

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et des compagnies aériennes.

Le sondage sur le transport aérien

Afin de promouvoir le transport aérien en Abitibi-Témiscamingue et d'améliorer la desserte, les membres de la Table régionale en transport aérien ont souhaité connaître l'opinion des utilisatrices et utilisateurs de ce mode de transport. L'avis des personnes ne se déplaçant pas par avion a également été requis. Ainsi, la population de la région a été invitée à remplir un sondage en ligne sur le site Internet de la Conférence régionale au cours de l'été 2010. En tout, 1 435 personnes se sont exécutées, ce qui démontre une forte préoccupation par rapport à la desserte aérienne et à l'amélioration des services aux passagers.

Les membres de la Table étudient les résultats de cette enquête et verront à entreprendre des actions en conséquence. Ces résultats pourraient notamment servir à alimenter des discussions avec les compagnies aériennes, et à faire des recommandations à la Conférence régionale ou encore à d'autres intervenants impliqués en transport aérien.



L'aéroport d'Amos

Une lettre d'appui a été acheminée à la Ville d'Amos dans le cadre de ses démarches visant à financer les grands travaux de réparation de la piste de son aéroport.

Le transport ferroviaire

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et de l'entreprise ferroviaire.

Évaluer la possibilité d'augmenter de façon importante l'utilisation du chemin de fer, principalement pour le transport de marchandises lourdes, et les avantages qui en résulteraient en réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les plans économique et social.

Des éléments de réflexion

La Conférence régionale a participé au colloque ferroviaire annuel du Québec, organisé par le groupe TRAQ (Transport sur rail au Québec), qui avait pour thème «Le chemin de fer: outil de développement». Les membres du comité organisateur voulaient mettre en valeur l'importance du chemin de fer en lien avec le développement régional et celui des villes centres. Cette activité a permis de faire des rencontres intéressantes et d'alimenter la Conférence régionale sur des sujets pouvant être ramenés dans la région et discutés lors des rencontres annuelles des utilisateurs du chemin de fer avec le CN, le MTQ et les agents de développement économique.

Le chemin de fer d'intérêt local

La Conférence régionale a entrepris des démarches visant à trouver dans la région ou dans le Nord-du-Québec un promoteur pouvant reprendre le service sur le tronçon de chemin de fer reliant Barraute et Matagami sous forme d'un chemin de fer d'intérêt local. Après vérification, nous avons pu obtenir la confirmation qu'une entreprise souhaitait prendre la relève du CN pour desservir la clientèle utilisant ce tronçon. Aucune autre démarche n'a donc été entreprise.

La circulation des véhicules hors route

Le plan d'action pour les véhicules hors route

Le plan d'action relatif aux véhicules hors route étant achevé, les membres de la Table de concertation VHR ont souhaité passer à sa mise en œuvre grâce à l'embauche d'une ressource devant aider à structurer des projets de réalisation de sentiers. Le ministère des Transport a toutefois orienté le travail vers la planification de sentiers permanents, sans y joindre d'aide financière pour la réalisation de sentiers de quad ou de motoneige. Une correspondance a donc été acheminée au gouvernement du Québec, demandant l'établissement d'un programme adapté à la réalisation de tels sentiers, le volet concertation ayant été réalisé.

Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les utilisatrices et utilisateurs sur l'ensemble du territoire.

La maximisation des retombées économiques

Soutenir les initiatives permettant de maximiser les retombées régionales sociales et économiques des projets majeurs.

Les ententes à caractère économique

Une somme d'environ 800 000 \$ est engagée annuellement par la Conférence régionale afin de contribuer au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue dans différentes ententes et divers projets, excluant les sommes consacrées au secteur de la recherche. La Commission économique régionale a été chargée d'évaluer les ententes à caractère économique dans lesquelles la Conférence régionale est partenaire financier, de déterminer les thèmes d'investissement prioritaires, de prioriser les objectifs, de définir des critères d'évaluation et de mesure, d'indiquer les porteurs des dossiers à soutenir et de proposer un plan d'investissement annuel. Un comité restreint se charge des analyses préliminaires. Cette démarche sera également utile lors de la réalisation du prochain plan stratégique de développement régional.



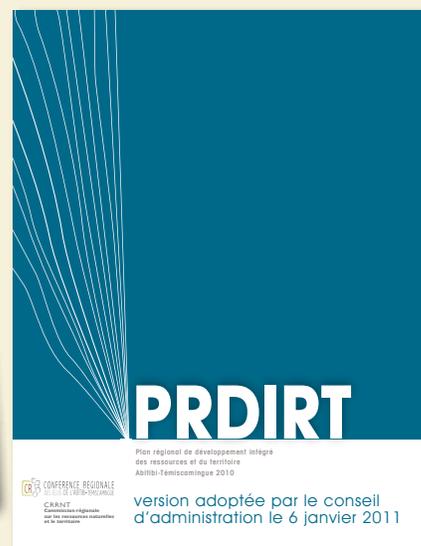
Les usages multiples du territoire

Développer de nouveaux modes de concertation des actrices et acteurs pour assurer le développement harmonieux sur le territoire.

Le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

Les membres des différentes tables de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) ont eu beaucoup de pain sur la planche à l'automne 2010 puisqu'ils ont eu à terminer le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Ils peuvent dire mission accomplie puisque ce document a été soumis à une consultation publique dans tous les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, puis adopté par le conseil d'administration de la Conférence régionale au début de l'année 2011. La consultation publique a touché environ 200 personnes dans la région.

Ce premier PRDIRT reflète le niveau de réflexion atteint en Abitibi-Témiscamingue sur la question du développement intégré. S'ensuivra un travail entre la Conférence régionale et la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), initiateur de cette démarche de régionalisation et partenaire, pour élaborer l'entente de mise en œuvre du plan pour les années 2011-2012 et 2012-2013.



Les ressources forestières

Considérer l'environnement comme une richesse.

Encourager une foresterie de proximité.

Développer une foresterie qui tient compte de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

Viser une foresterie responsable, imputable et rentable.

Viser une économie centrée sur les produits à haute valeur ajoutée.

Doter l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec d'une stratégie concertée permettant le développement de la transformation du bois.

Adopter une philosophie axée sur la sylviculture et l'augmentation de la productivité.

La reconduction du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, a été reconduit à l'été 2010. Ce renouvellement avait été souhaité en partenariat avec les MRC de la région. Le fait que les montants annoncés aient été inférieurs à ceux qui avaient été alloués auparavant a toutefois constitué une déception. Ainsi, la région a demandé une hausse des fonds étant donné l'ampleur des besoins. La Conférence régionale a également demandé à ce que ce programme s'échelonne sur plus d'un an. La possibilité de déléguer la gestion de ce programme aux MRC ainsi que la question de l'admissibilité des projets ont aussi fait l'objet d'une requête auprès de la ministre.

Ce programme a favorisé la réalisation dans la région de nombreux projets touchant notamment les sentiers récréatifs, les travaux sylvicoles, la protection et la mise en valeur de la forêt et les usages récréotouristiques ou multiressources. Il a également contribué à la mise en place et au fonctionnement de trois tables de gestion intégrée des ressources (Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue). Puisque ces tables sont appelées à prendre de l'importance, la Conférence régionale a manifesté son intérêt à pouvoir continuer à financer leurs activités par ce programme.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II

Territoires couverts	Investissements
Réserve faunique La Vérendrye (partie nord)	72 000 \$
MRC Abitibi	459 400 \$
MRC Abitibi-Ouest	459 400 \$
Ville de Rouyn-Noranda	459 400 \$
MRC Témiscamingue	459 400 \$
MRC Vallée-de-l'Or	459 400 \$
Investissement	2 369 000 \$

La biomasse forestière, un accord de bon voisinage

Le maintien par le MRNF d'un territoire de gestion particulier pour la forêt publique, soit l'unité d'aménagement forestier (UAF), entraîne certaines problématiques de gestion des ressources naturelles et du territoire. Cette situation a amené la Conférence régionale à s'entendre avec ses voisines de la Baie-James et de l'Outaouais dans le cadre du Programme d'attribution de biomasse forestière qui porte sur les appels de proposition pour l'octroi de la biomasse forestière par le MRNF. La Conférence régionale a également transmis différents avis à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre des appels de proposition. Ceux-ci étaient basés sur des critères d'évaluation convenus avec ses partenaires.

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, adoptée en avril 2010, est venue officialiser l'existence des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans le régime forestier. Afin de respecter le vécu régional, un protocole liant la Conférence régionale au MRNF et aux MRC a été élaboré. Les tables GIRT sont actives dans toutes les MRC de la région. Un comité régional se charge de s'assurer que les décisions territoriales vont s'appliquer dans les unités d'aménagement forestier. L'entente porte sur trois ans et prendra fin en 2013.



Crédit photo : Mathieu Dupuis

L'aménagement durable des forêts

La Conférence régionale et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ont procédé à une consultation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue sur la stratégie d'aménagement durable des forêts et sur les modalités proposées pour le futur Règlement sur l'aménagement durable des forêts. Ce sont deux pièces maîtresses du nouveau régime forestier. La Conférence régionale avait jusqu'au 11 février 2011 pour transmettre au MRNF le rapport de cette consultation ainsi que son propre avis à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional et à titre de partenaire dans son approche intégrée et régionalisée.



La fermeture de l'usine Tembec à Taschereau

La Conférence régionale a pris connaissance, en février dernier, de la décision de Tembec de fermer son usine de sciage de Taschereau. Elle s'est montrée très préoccupée par les pertes d'emplois ainsi que par les impacts de cette décision sur l'économie régionale et locale. Elle a exigé que Tembec et le gouvernement du Québec mettent en place, à la satisfaction de la communauté de Taschereau et des environs, des mesures de soutien à la fermeture de l'usine et à la revitalisation du milieu affecté par cette fermeture.

Dans un communiqué de presse rendu public en mars 2011, la Conférence régionale s'est prononcée en faveur du plan de restructuration présenté par la compagnie, considérant que ce dernier allait contribuer à sécuriser et à stabiliser quelque 600 emplois dans la région. La Conférence régionale a demandé à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune de transférer la totalité du CAAF rattaché à cette usine vers celles de La Sarre et de Béarn, exprimant ainsi sa volonté que les volumes de bois continuent à générer des emplois en Abitibi-Témiscamingue.

Le fait de pouvoir compter sur deux usines compétitives pour faire face aux réalités du marché forestier a joué en faveur de ce positionnement. La survie de l'usine de Béarn, qui représente une condition essentielle à la reprise économique au Témiscamingue et à des projets d'investissements attendus, a également contribué à ce positionnement des membres du caucus, tout comme le fait que l'usine de La Sarre profitera également de ce plan de restructuration.

Le soutien à l'AFAT

La Conférence régionale a soutenu financièrement l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT), aux prises avec des restrictions sur le plan financier. Ainsi, des fonds ont été investis encore cette année dans la production de la revue *Le Couvert boréal* ainsi que dans l'organisation de son colloque annuel.

L'aide aux collectivités forestières

La Conférence régionale a accueilli positivement l'annonce des gouvernements du Québec et du Canada pour aider les collectivités forestières à surmonter les difficultés avec lesquelles elles doivent composer. Cette annonce a été faite en mai 2010 par le MRNF. Le Fonds d'adaptation des collectivités pour l'année 2010-2011 réservait pour l'Abitibi-Témiscamingue une somme de 10 M\$.

L'an dernier, un budget de 33 M\$ avait été prévu pour deux ans dans la région, dont 11 M\$ devaient être dépensés en 2009-2010. Dans les faits, ce sont plus de 23 M\$ qui ont été investis. On doit y voir un signe quant à l'importance des besoins de la région. La contribution du MRNF ainsi que celle de Rexforet dans ce dossier et l'ouverture de leurs portes au dialogue avec les personnes œuvrant sur le terrain méritent d'être soulignées. Les efforts d'accompagnement de cette nature sont une nécessité pour passer à travers la crise forestière et pour préparer les entreprises de la région, dont celles spécialisées en sylviculture, à faire face aux nouvelles réalités du marché qui sont à nos portes et pour y créer ou y maintenir des emplois.

Le Bureau de mise en marché des bois

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle unité administrative au sein du MRNF, le Bureau de mise en marché des bois, une correspondance a été adressée à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Mme Nathalie Normandeau. Dans cette lettre, la Conférence régionale a demandé que l'Abitibi-Témiscamingue puisse tirer profit du déploiement de ce bureau de manière équitable avec les autres régions du Québec pour les deux territoires de mise en marché des bois touchant la région. La Conférence régionale a également profité de l'occasion pour lui demander d'implanter un bureau satellite au Témiscamingue.

Le projet de loi sur l'utilisation du bois

À la demande du député d'Abitibi-Témiscamingue, M. Marc Lemay, la Conférence régionale a appuyé le projet de loi C-429 intitulé Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Cet appui était basé sur le fait que ce projet de loi favorisait l'utilisation du bois dans les constructions fédérales et que sa mise en œuvre pouvait venir en aide aux entreprises et aux familles affectées par la crise forestière ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs.

La Coalition des usines thermiques

La Conférence régionale a appuyé la Coalition des usines thermiques, constituée des usines thermiques à biomasse forestière de Chapais, de Dolbeau-Mistassini, de St-Félicien et de Senneterre, dans ses démarches auprès du MRNF et d'Hydro-Québec. Une correspondance a donc été acheminée à ces deux instances, soulignant leur importance pour le développement et la diversification économique de leur communauté d'accueil.

L'agroalimentaire

Améliorer et consolider la filière des productions de base.

Favoriser le développement d'une filière bovine à valeur ajoutée basée sur la valorisation de la biomasse végétale, notamment les fourrages.

Soutenir le virage agro-environnemental.

Assurer une formation répondant aux besoins du milieu.

Soutenir et valoriser la relève agricole.

Soutenir et accroître la commercialisation des produits régionaux.

Développer la transformation des produits agroalimentaires de la région.

Une stratégie d'action

Une rencontre ayant eu lieu en février 2011 a regroupé les différents leaders politiques de la région. L'objectif était de réaliser un état de situation et de convenir d'une stratégie d'action pour le dossier de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La Conférence régionale a donc participé, avec la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le MAPAQ, à de nombreuses rencontres par la suite en compagnie d'autres partenaires, afin de cerner comment soutenir ce secteur d'activité aux prises avec des difficultés majeures. La rédaction d'un plan d'action a été amorcée.



L'assurance stabilisation des revenus agricoles

Le dossier du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a notamment fait l'objet de multiples échanges étant donné le resserrement graduel des critères fixés et des impacts sur plusieurs des fermes de la région. La Conférence régionale a demandé au gouvernement du Québec de s'engager en faveur de la réalisation d'une étude d'impact indépendante visant l'application des nouvelles mesures pour la région. Un moratoire concernant la réduction du 25 % du financement dans l'application des mesures de l'ASRA au cours de la réalisation de cette étude a également été demandé au gouvernement. S'y est ajoutée une demande d'intervention auprès du ministre régional, M. Pierre Corbeil.



Les Assises annuelles 2010

En juin 2010, les Assises annuelles de la Conférence régionale se déroulaient sous la thématique des approches d'affaires innovantes dans l'industrie régionale de l'agroalimentaire. La programmation de la journée a été des plus intéressantes et plusieurs personnes s'y étaient donné rendez-vous, ce qui a contribué à faire un pas de plus dans la réflexion quant aux façons possibles de soutenir le milieu agricole régional.

L'utilisation de produits régionaux

Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale ont convenu, en décembre dernier, qu'il fallait désormais que l'organisation privilégie l'utilisation de produits régionaux à l'intérieur de ses activités. L'adoption d'une résolution en ce sens vient donc renforcer l'usage de tels produits à l'intérieur des rencontres, conférences, réunions et autres activités de rassemblement organisées partout en Abitibi-Témiscamingue. Une invitation aux différentes instances à joindre ce mouvement a été lancée.

L'agriculture nordique axée sur la production bovine

L'annonce faite par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), M. Clément Gignac, marquait en octobre dernier le lancement du créneau d'excellence *Agriculture nordique axée sur la production bovine*. Ce créneau spécifique à la région permettra de démontrer que l'Abitibi-Témiscamingue est apte à l'agriculture et qu'elle peut exceller. Les capacités et le potentiel de l'Abitibi-Témiscamingue à se démarquer et à innover sont ainsi reconnus.

La Conférence régionale espère que la signature de cette entente aidera les actrices et acteurs œuvrant dans la production bovine à sortir des difficultés qu'ils éprouvent. L'implication de la Conférence régionale dans cette entente est liée au Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. L'importance du secteur bovin dans l'économie régionale préoccupait l'organisme, tout comme la dynamique de l'occupation du territoire. Il était alors important d'offrir aux gens d'affaires œuvrant dans ce secteur un soutien par la mise en place d'une structure de concertation qui mènera à terme l'instauration du créneau et son suivi.

Un nouveau fonds pour la région

Le lancement du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la région a été l'aboutissement d'une multitude d'efforts concertés. Les démarches ayant mené à l'annonce de ce programme ont commencé par le dépôt d'une demande d'aide adressée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). L'Union des producteurs agricoles (UPA) avait alors ardemment milité en faveur de l'importance d'agir rapidement étant donné le contexte difficile pour l'agriculture dans la région. Ces démarches s'inscrivaient aussi dans la foulée d'une visite en Abitibi-Témiscamingue du ministre, des recommandations de la Commission Pronovost et de l'organisation des Assises annuelles de 2010 de la Conférence régionale. Grâce au cri d'alarme de l'UPA, différents partenaires ont convenu qu'il était temps de développer un nouveau modèle d'affaires pour le milieu agricole.

Ce programme a notamment pour effet de conserver une masse critique d'entreprises viables chez nous et d'aider à la croissance et au développement durable de cet important secteur d'activité. Il devrait aussi favoriser une meilleure offre des produits sur les tablettes et soutenir le développement d'une filière de proximité. On peut enfin penser au déploiement de la production et de la transformation de produits à valeur ajoutée en Abitibi-Témiscamingue.

L'entente réunissant le MAPAQ et la Conférence régionale porte sur le volet 4 qui vise le développement d'un modèle d'affaires pour la mise en marché de produits différenciés. Ce volet est le fruit d'une démarche concertée entre l'Union des producteurs agricoles de la région, le MAPAQ, la Conférence régionale et les autres intervenants du secteur. Il fait suite à une démarche régionale et à une rencontre avec le ministre Corbeil. Tout comme les autres volets du programme, cette entente est une des réponses aux grandes difficultés que traversent les producteurs et productrices agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Les domaines couverts sont ceux de la production agricole et de l'agrotransformation, de même que toute autre activité agricole visant la diversification et la création de produits régionaux. Ce nouveau fonds comporte une enveloppe de 850 000 \$ jusqu'au 31 mars 2014. Les projets doivent s'inscrire dans les principes du projet *L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette* ou du créneau *ACCORD Agriculture nordique axée sur la production bovine*. Il s'adresse aux regroupements d'organisations agricoles et agroalimentaires.

Crédit photo: Michel Fortin, Zone Studio



Les ressources minières

Contribuer à la reconnaissance de l'industrie minière comme secteur stratégique de développement économique pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Québec.

Contribuer à la reconnaissance du créneau Techno-mines souterraines comme phare du développement minier en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.

Contribuer au maintien et au développement de la capacité d'innovation minière de l'Abitibi-Témiscamingue.

Favoriser et soutenir les activités d'exploration afin de trouver de nouveaux gisements à exploiter sur le territoire.

Appuyer les initiatives permettant à l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de disposer de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement.

La révision de la Loi sur les mines

La Conférence régionale présentait en août dernier aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le mémoire de l'organisme relatif aux modifications à apporter à la Loi sur les mines. Ce mémoire a été élaboré avec le concours de la Table régionale sur les ressources minérales.

Une vingtaine de recommandations touchant à différents thèmes ont été présentées: conflits d'usage et consultation des autres utilisateurs du territoire, activités d'exploration sur terrains privés, information aux entreprises et citoyens, eskers et moraines, acceptabilité sociale des projets miniers, expropriation et démobilitation des populations, sites miniers orphelins non restaurés, valorisation et réutilisation des sites miniers, remblaiement des fosses, etc. La Conférence régionale a enfin invité le gouvernement du Québec à faire appel à la Table régionale sur les ressources minérales afin de générer des processus de consultation régionalisés et ainsi s'assurer de l'intégration des intérêts régionaux lors du développement des futurs projets miniers.

En février 2011, le gouvernement du Québec décidait d'abandonner le projet de loi n° 79: Loi modifiant la Loi sur les mines. Le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Serge Simard a plutôt présenté, en mai 2011, le projet de loi n° 14: Loi sur la mise en valeur des ressources

minérales dans le respect des principes du développement durable. La Conférence régionale affirmait par communiqué de presse qu'elle accueillait favorablement cette annonce puisqu'elle considère indispensable que le gouvernement mette à jour la Loi sur les mines. La Conférence régionale est heureuse de voir que plusieurs éléments du projet de loi vont dans le sens des recommandations régionales, dont celles touchant les aspects sociaux et environnementaux, notamment en ce qui concerne l'assujettissement de l'émission des baux miniers à la tenue préalable de consultations publiques et l'obligation de mettre en place des comités de suivi. L'un des éléments importants du projet de loi n° 14 est la soustraction au jalonnement minier des périmètres d'urbanisation et des territoires affectés à la villégiature. La Conférence régionale considère que cette mesure permettrait de réduire les conflits d'usage du territoire. Cependant, la proximité des ressources minérales et des zones habitées est une réalité particulière de l'Abitibi-Témiscamingue dont on doit tenir compte. La Conférence régionale souligne qu'il faudra rester vigilant afin de s'assurer que cette mesure ne privera pas inutilement la région de projets porteurs. Bien que la Conférence régionale accueille favorablement ce projet de loi, ce dernier n'est toujours pas adopté au moment de publier ce document et de nombreuses modalités restent à déterminer par le règlement.

Le Forum sur le développement minier sur la thématique des mines à ciel ouvert



À la sortie du premier forum sur le développement minier en Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale avait souligné son intention de donner suite aux réflexions par l'organisation d'un deuxième événement devant porter sur les mines à ciel ouvert. Le principal objectif était de favoriser un débat devant porter sur l'acceptabilité sociale de ce type de production. Cette activité s'est déroulée en avril 2011 à la polyvalente Le Carrefour de Val-d'Or.

Soucieux de tenir un événement répondant aux attentes du plus grand nombre de personnes, le comité organisateur a retenu une démarche en deux temps. D'abord, une consultation par l'intermédiaire de groupes d'échanges a eu lieu en février 2011, ce qui a permis de préparer le déroulement du forum grâce à des échanges sur les préoccupations, les positions et les attentes ainsi que par rapport aux besoins d'information quant aux projets miniers à ciel ouvert. Dans un deuxième temps, le forum, ouvert à l'ensemble de la population, a laissé place à l'implication des participantes et participants. En effet, après une période d'information, la majeure partie de la journée a mené à un effort collectif de réflexion et d'échanges. Les objectifs ont été atteints puisque l'activité a permis à plus de 250 personnes provenant de tous les secteurs d'activités de la région d'échanger dans le cadre d'une formule participative. Cette forte participation ainsi que l'engagement des personnes présentes dans les discussions tout au long de la journée méritent d'être soulignés. La Conférence régionale s'est engagée à donner suite aux réflexions et propositions issues du forum afin que l'Abitibi-Témiscamingue devienne un chef de file dans le développement minier responsable.

Certaines volontés régionales sur lesquelles les efforts devront se poursuivre ont clairement été mises de l'avant lors du forum. Le besoin d'une plateforme d'information neutre et de communications ouvertes entre les parties prenantes, la nécessité de mettre en place des mécanismes d'intégration des visions des communautés d'accueil avant, pendant et après l'exploitation minière et de prévoir un soutien au développement des communautés pour l'après-mine afin d'assurer un héritage collectif constituent des éléments qui vont alimenter l'analyse.

D'autres éléments doivent également être approfondis, notamment en ce qui a trait aux retombées économiques et sociales pour les communautés ainsi qu'à la planification de la restauration ou de la réhabilitation des sites. Les participants et participantes ont soumis une quantité importante de propositions.

La Conférence régionale a souhaité se donner le temps de dresser un bilan complet de l'événement. Cela devrait l'aider à réfléchir sur les suites à donner à court et à moyen terme. Les réflexions et les propositions issues du forum seront transmises au gouvernement du Québec et à l'industrie minière.

Mine innovations solutions applications

Le projet Mine innovations solutions applications (MISA) s'est repositionné depuis un an. Afin que ce projet puisse continuer à évoluer au cours des prochaines années, il était impératif que la région continue à le soutenir afin de lui permettre de prendre son envol sur des bases solides. Il a donc été convenu que la Conférence régionale renouvelle l'entente touchant ce projet pour une période d'un an.

Les ressources hydriques souterraines

Redevances sur l'utilisation de l'eau

La Conférence régionale s'est associée à la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue qui a déposé un mémoire dans le cadre du Projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau. Ce mémoire a été déposé en juillet 2010.

Assurer la protection et la pérennité de la ressource hydrique souterraine.

Favoriser le développement d'activités économiques durables qui misent sur l'eau souterraine provenant des eskers.

Les ressources fauniques

Colloque sur l'esturgeon jaune

Une contribution financière à la tenue du Colloque sur l'esturgeon jaune ayant eu lieu en février 2011 a été octroyée. L'activité était organisée conjointement par trois communautés algonquines de la région. La décision de financer cette activité était notamment basée sur le caractère formateur de l'événement et sur le fait qu'il s'agissait d'un sujet méritant d'être mieux connu par les décideurs régionaux. Le volet sensibilisation était de plus inscrit aux priorités du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Rappelons que l'esturgeon jaune est une espèce en situation précaire.

Maintenir et améliorer les habitats fauniques par des actions de conservation, d'aménagement et de sensibilisation.

Favoriser la mise en valeur des ressources fauniques et des activités en découlant.

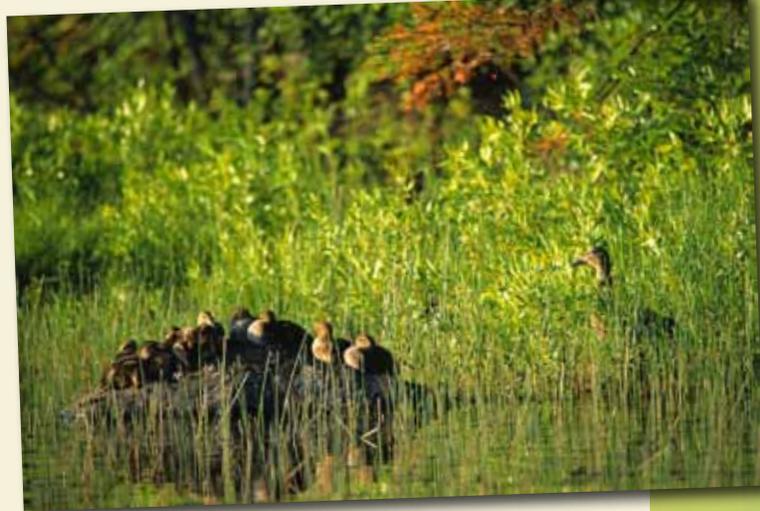
Favoriser le dialogue entre les communautés algonquines et autochtones concernant l'utilisation commune du territoire et des ressources fauniques.

Initiatives fauniques

La Conférence régionale a transmis au MRNF une demande pour l'utilisation de l'enveloppe du Programme initiatives fauniques pour la période 2010-2011 afin de mettre en place cinq projets priorités par la Table régionale faune.

Accessibilité aux terres du domaine de l'État

L'annonce tardive du budget 2009-2010 pour le Programme de maintien de l'acceptabilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiressources n'a pas permis aux promoteurs de se préparer suffisamment pour réaliser leurs projets. Pour l'année 2010-2011, la région a reçu le budget prévu. Toutefois, les règles strictes de fin de projets ont suscité beaucoup de problèmes et d'insatisfactions auprès des promoteurs et des intervenants municipaux et économiques. La Conférence régionale a donc demandé au gouvernement de donner une extension pour ce programme, également connu sous le nom de PMA.



Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiressource

MRC	Montants facturés en 2009-2010	Montants facturés en 2010-2011	Remboursement en 2010-2011	Investissements
Rouyn-Noranda	22 432,98 \$	124,79 \$		22 557,77 \$
Témiscamingue	71 278,11 \$	1 403 333,41 \$	15 435,00 \$	1 459 176,52 \$
Vallée-de-l'Or		117 226,52 \$		117 226,52 \$
TOTAL	93 711,09 \$	1 520 684,72 \$	15 435,00 \$	1 598 960,81 \$

Une région...

autonome, maîtresse de son destin
et de son développement

*Permettre aux directions régionales
des ministères de bénéficier d'une
plus grande marge de manœuvre,
d'une plus grande autonomie dans
les interventions et la dispense des
services sur les territoires.*

La régionalisation des services gouvernementaux

La desserte gouvernementale

La desserte gouvernementale préoccupe la Conférence régionale. Ce dossier a donc été inscrit à l'ordre du jour d'une rencontre des membres du conseil d'administration de la Conférence régionale avec le ministre régional, M. Pierre Corbeil. Il a aussi fait l'objet d'échanges avec les membres de la Conférence administrative régionale (CAR), qui regroupe des directeurs régionaux des principaux ministères actifs en Abitibi-Témiscamingue. La préoccupation de la Conférence régionale au regard de ce dossier se rapporte aux impacts à moyen et à long terme des gestes de rationalisation imposés à l'appareil gouvernemental puisqu'ils risquent de pénaliser la clientèle vivant en Abitibi-Témiscamingue. Pour faire suite à ces rencontres, un comité de travail a été constitué. Ce comité réfléchira notamment aux façons d'assurer dans la région des gains de productivité et d'éviter de perdre des fonds au profit du fonds consolidé de la province.



La visite de Mme Marois

La chef de l'opposition officielle et députée de Charlevoix, Mme Pauline Marois, était de passage en Abitibi-Témiscamingue en octobre 2011. Elle a rencontré quelques représentantes et représentants de la Conférence régionale lors d'un dîner à Rouyn-Noranda. Plusieurs dossiers ont alors été abordés touchant les problématiques et des attentes de la région et de la Conférence régionale face à l'État.

L'occupation du territoire

La Conférence régionale participe aux réflexions ayant eu cours au sein du groupe de travail CRÉ-MAMROT qui avait pour mission de dresser un état des lieux relativement à divers éléments touchant l'occupation du territoire (mécanismes de mise en œuvre des priorités régionales, adaptation et modulation de l'intervention gouvernementale aux particularités régionales, évolution des conférences régionales, rôle des ministres responsables des régions et des conférences administratives régionales et arrimages, etc.).

Une lettre a été adressée au ministre Laurent Lessard, faisant état des façons de fonctionner en Abitibi-Témiscamingue en matière d'occupation du territoire, à savoir le respect des volontés et orientations des territoires dans les planifications stratégiques régionales ainsi que l'adhésion des organismes territoriaux dans les choix à retenir (MRC et autres). La Conférence régionale a invité le ministre à poursuivre la réflexion en faveur d'une solution constructive où tous peuvent trouver leur place et où les ministères régionaux pourraient jouir d'une plus grande marge de manœuvre. Elle lui a signifié son ouverture à participer à cette réflexion en y incluant des personnes œuvrant au sein des municipalités, des MRC et d'organismes régionaux.



La passion du développement

Le plan stratégique de développement régional, des échanges stimulants

Le personnel du Mont Vidéo de Barraute accueillait en août 2010 les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale réunis en lac-à-l'épaule. Le principal sujet abordé concernait la planification stratégique de développement régional.

Les administratrices et administrateurs ont pu faire le point sur ce dossier avant que la prochaine planification ne soit entreprise. L'actuel plan couvre la période 2007-2011. Les membres du conseil d'administration ont convenu qu'il est nécessaire d'entreprendre les démarches devant permettre de dresser un bilan des réalisations et d'établir les modalités entourant la conception de la prochaine planification, dont une concertation associée à chacun des territoires.

Les membres du caucus ont profité des échanges pour aborder le cas de certaines commissions et de certains comités intersectoriels actuellement en place afin de valider la pertinence de les maintenir et d'en réaligner les travaux dans une perspective d'arrimage. Ils se sont aussi attardés aux obligations associées à une planification stratégique et au fait que la Conférence régionale demeure une inconnue pour plusieurs personnes. Enfin, ils se sont questionnés sur la formule à emprunter de même que sur l'établissement éventuel de priorités de réalisation pour la Conférence régionale, pour ses partenaires et pour les territoires.

La rencontre a permis de constater que le suivi régulier du plan stratégique de développement a favorisé le rapprochement avec de multiples partenaires, bien que les mécanismes du partenariat demeurent parfois compliqués. Elle a également mis de l'avant plusieurs interrogations quant au rôle de la Conférence régionale au regard du développement régional alors que certains territoires éprouvent de sérieuses difficultés. Dans cette optique, les membres du conseil d'administration ont relevé le peu de marge de manœuvre disponible pour l'organisation et ils ont mis de l'avant leur volonté d'agir en appui aux territoires en difficulté.



Assurer et favoriser le développement d'une relève responsable et dynamique travaillant au leadership et au développement de la région.

Valoriser l'implication bénévole, soutenir la relève et assurer la formation.

La prospective, vous connaissez?

En janvier 2011, le ministre des Anciens Combattants et ministre d'État à l'Agriculture ainsi que responsable des affaires rurales et des coopératives, M. Jean-Pierre Blackburn, annonçait une contribution financière pour la mise en place d'un outil de prospective. L'objectif était d'appliquer des notions de développement durable aux pratiques de développement régional, permettant ainsi aux collectivités rurales d'exercer une meilleure planification stratégique de leur propre développement. L'initiative doit servir à les outiller afin de saisir les nouvelles dimensions du changement économique, social et environnemental et de faire du développement durable un facteur de succès. Cet outil est développé et testé en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'au lac Mégantic. Il sera par la suite mis à la disposition des collectivités rurales du Québec. Cette démarche cadrerait bien avec les intentions de diversification économique inscrites à la planification stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue, d'où l'implication de la Conférence régionale dans le projet.



La tournée du président

Des rencontres d'échanges ont été organisées entre la Conférence régionale et plusieurs de ses partenaires à travers les différents territoires de la région. Ces rendez-vous avaient essentiellement pour but de présenter les rôles et mandats de l'organisme et de voir les possibilités de partenariat sur les dossiers de l'heure. Pour l'occasion, le président était accompagné de la directrice générale. Ces rencontres ont toutefois été suspendues à la suite du départ de Mme Rioux.

Fonds de développement régional, investissements

Ententes	Investissements
Immigration	50 000 \$
Secrétariat aux affaires autochtones	75 000 \$
Conseil des arts et des lettres	90 000 \$
Mines, innovations, solutions et applications (MISA)	70 000 \$
Société de l'eau souterraine	50 000 \$
Tourisme	100 000 \$
Aînés	20 000 \$
48° Nord international	60 000 \$
Centre technologique des résidus industriels (CTRI)	225 000 \$
CTRI, rejets miniers	50 000 \$
Carrefour touristique	15 000 \$
Économie sociale	20 000 \$
Valorisation Abitibi-Témiscamingue, fonctionnement	30 000 \$
Culture entrepreneuriale	75 000 \$
SCISA, créneau Accord	31 000 \$
Agriculture nordique/Accord-bœuf	8 666 \$
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	225 000 \$
Entente femmes	12 500 \$
UQAT, Chaire AFD	75 000 \$
UQAT, gestion des rejets miniers	25 000 \$
UQAT, école de langues	30 000 \$
UQAT-UQAM, entrepreneuriat minier	10 000 \$
UQAT, Cirque du Soleil	20 000 \$
UQAT, Chaire Desjardins, Enquête sur Malartic	40 000 \$
UQAT, projet VitaliPré	20 000 \$
UQAT, eaux souterraines	75 000 \$
UQAT, colloques	5 000 \$
UQAT, recherches	300 000 \$
Total	1 807 166 \$

Projets

Démarcheur Bois - AFAT	20 000 \$
A à Zinc	8 500 \$
REPAT - Ressource régionale en logement social	13 468 \$
Pièce de théâtre-Société d'histoire d'Amos	10 000 \$
Internet haute vitesse	5 000 \$
Conciliation famille-travail	10 000 \$
UQAT, Carnet d'argentage	23 000 \$
Conseil régional de l'environnement, Défi climat	5 000 \$
Comité AL Duhamel-Ouest - 325°	10 000 \$
Association des clubs de motoneige, ressource et GPS	25 000 \$
Hypersexualisation, entente femmes	5 300 \$
ATRAT - Carrefour touristique (colloque)	15 000 \$
ATRAT - CED	15 000 \$
Total	165 268 \$



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
819 762-0774

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2011

Revenus	2010-2011
Subvention - fonctionnement	1 225 000 \$
Ententes spécifiques et projets	2 046 350 \$
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	222 630 \$
Intérêts	23 410 \$
Remboursement de frais et autres	116 746 \$
Mandats spéciaux	7 109 558 \$
Total	10 743 694 \$

Dépenses

Salaires et avantages sociaux des permanents	741 375 \$
Instances politiques	85 990 \$
Administration générale	
Locaux et frais rattachés aux locaux	220 522 \$
Entretien et réparations	55 324 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	71 518 \$
Frais des permanents	87 261 \$
Services professionnels	102 823 \$
Communications et publicité	87 288 \$
Commandites	42 529 \$
Biens non durables	18 130 \$
Frais de financement	178 \$
Déficit des groupes	62 585 \$
Remboursement des charges - mandats spéciaux	-208 250 \$
Total	539 908 \$

Mandats spéciaux

FRIJ	342 658 \$
FJAT - Fonctionnement	201 350 \$
AJS - Engagement	193 822 \$
FJAT - Concertation et mieux-être	21 850 \$
Comaxat	258 188 \$
CRRNT	644 579 \$
PPRVF	97 351 \$
VAT - fonctionnement	0 \$
VAT - projets	282 270 \$
Entente algonquaine	68 693 \$
PMVRMF Volet II	2 379 000 \$
Tableau de bord des communautés	
Entente aînés - projets	148 840 \$
Économie sociale	66 000 \$
Entente PMA	1 505 250 \$
Entente sur le transport	67 651 \$
Immigration	188 788 \$
Culture entrepreneuriale	45 080 \$
Engagement jeunesse	56 303 \$
Comité peïn air	37 600 \$
Tourisme	230 368 \$
VHR	2 005 \$
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	222 630 \$
Égalité entre femmes et hommes	105 290 \$
Réussite éducative	101 124 \$
Entente conciliation travail-famille	30 329 \$
Divers (logements sociaux, Aliment-poste, FQIS)	35 169 \$
Ententes spécifiques et projets	2 046 350 \$
Total	9 378 538 \$
Grand total des dépenses	10 745 811 \$
Revenus moins dépenses	2 117 \$